

**EVIDENCE**

Ottawa, Thursday, April 11, 2024

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration met with videoconference this day at 9:01 a.m. [ET], pursuant to rule 12-7(1), in consideration of financial and administrative matters; and, in camera, pursuant to rule 12-7(1), in consideration of financial and administrative matters.

**Senator Lucie Moncion (Chair)** in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Good morning. My name is Lucie Moncion. I'm a senator from Ontario, and I have the privilege of chairing the Standing Senate Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

I would now like to go around the table and ask my colleagues to introduce themselves, starting on my left.

**Senator Dalphond:** Pierre Dalphond from Quebec.

[*English*]

**Senator LaBoucane-Benson:** Patti LaBoucane-Benson, Treaty 6 territory, Alberta.

**Senator Boyer:** Yvonne Boyer, Ontario.

[*Translation*]

**Senator Saint-Germain:** Raymonde Saint-Germain from Quebec.

**Senator Loffreda:** Tony Loffreda from Quebec.

[*English*]

**Senator Moodie:** Senator Rosemary Moodie, Ontario.

**Senator Smith:** Larry Smith, Quebec.

**Senator Quinn:** Jim Quinn, New Brunswick.

**Senator MacAdam:** Jane MacAdam, Prince Edward Island.

**Senator Boehm:** Senator Peter Boehm, Ontario.

**Senator Seidman:** Judith Seidman, Montreal, Quebec.

**Senator Plett:** Senator Donald Plett, Manitoba.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le jeudi 11 avril 2024

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration se réunit aujourd'hui, à 9 h 1 (HE), avec vidéoconférence, conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, pour l'étude de questions financières et administratives; et à huis clos, conformément à l'article 12-7(1) du Règlement, pour l'étude de questions financières et administratives.

**La sénatrice Lucie Moncion (présidente)** occupe le fauteuil.

[*Français*]

**La présidente :** Bonjour. Je m'appelle Lucie Moncion, je suis une sénatrice de l'Ontario et j'ai le privilège de présider le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

J'aimerais maintenant faire un tour de table et demander à mes collègues de se présenter, en commençant par ma gauche.

**Le sénateur Dalphond :** Pierre Dalphond, du Québec.

[*Traduction*]

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Patti LaBoucane-Benson, territoire du Traité n° 6, en Alberta.

**La sénatrice Boyer :** Yvonne Boyer, de l'Ontario.

[*Français*]

**La sénatrice Saint-Germain :** Raymonde Saint-Germain, du Québec.

**Le sénateur Loffreda :** Tony Loffreda, du Québec.

[*Traduction*]

**La sénatrice Moodie :** Sénatrice Rosemary Moodie, de l'Ontario.

**Le sénateur Smith :** Larry Smith, du Québec.

**Le sénateur Quinn :** Jim Quinn, du Nouveau-Brunswick.

**La sénatrice MacAdam :** Jane MacAdam, de l'Île-du-Prince-Édouard.

**Le sénateur Boehm :** Sénateur Peter Boehm, de l'Ontario.

**La sénatrice Seidman :** Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

**Le sénateur Plett :** Sénateur Donald Plett, du Manitoba.

[Translation]

**Senator Carignan:** Claude Carignan, Mille Isles, Quebec.

**The Chair:** I also want to welcome all those who are following our proceedings across the country. Honourable senators, before we get to the first item of business, I want to officially welcome Shaila Anwar and congratulate her on behalf of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration for her appointment as a clerk of the Senate. We look forward to working with you in this new role as of May 6. Honourable senators, Shaila will be attending our committee meetings from now on to help facilitate her transition into this new role.

You will remember that at the meeting of February 8, 2024, the committee adopted the 23rd report of the Subcommittee on Agenda and Procedure, which included a proposal for a pilot project that would be implemented by the Internal Economy Committee and its subcommittees. The purpose of this pilot project is to simplify the work of the committee and our subcommittees by making meetings more efficient and reducing the number of presentations required during each meeting.

This morning, we are beginning the pilot project with the first item of business, which is approving the consent agenda. As a reminder, the items on the consent agenda are ones that are non-controversial but that require our approval. A briefing note, a form and other supporting documents will always be submitted in advance for such items, but no presentation will be required.

If you have any questions or concerns about an item after reading the supporting documentation, that item will be removed from the consent agenda and added to the regular agenda to be discussed in more detail later in the meeting. The items remaining on the consent agenda will then be approved as a bundle to make things more efficient.

For today's meeting, we have only two items on the consent agenda, and they are the public part and the in-camera part of the minutes of the meeting of February 29, 2024. Honourable senators, do you have any questions or concerns about either of those two items? Seeing none, can someone move the following motion:

That the consent agenda be approved.

Senator Boyer moves the motion.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** The motion is carried.

[Français]

**Le sénateur Carignan :** Claude Carignan, division des Mille Isles, au Québec.

**La présidente :** Je souhaite également la bienvenue à tous ceux et celles qui suivent nos délibérations dans tout le pays. Honorables sénateurs, avant de passer au premier point à l'ordre du jour, j'aimerais officiellement souhaiter la bienvenue à Shaila Anwar et la féliciter, au nom du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, pour sa nomination comme greffière du Sénat. Nous avons bien hâte de travailler avec vous dans ce nouveau rôle à partir du 6 mai prochain. Chers collègues, afin de faciliter sa transition dans ce nouveau rôle, Shaila assistera dorénavant aux réunions de notre comité.

Vous vous souviendrez que lors de la réunion du 8 février 2024, le comité a adopté le 23<sup>e</sup> rapport du Sous-comité du programme et de la procédure. Une partie de ce rapport comprenait une proposition de projet pilote qui serait mis en œuvre par le Comité de la régie interne et ses sous-comités. L'objectif de cette proposition est de simplifier le travail effectué au comité et à nos sous-comités afin de rendre les réunions plus efficientes et de réduire le nombre de présentations requises pour chaque réunion.

Ce matin, nous entamons le projet pilote avec le premier point, qui est l'ordre du jour consenti pour approbation. À titre de rappel, les points que contient l'ordre du jour consenti ne sont pas controversés, mais nécessitent notre approbation. Pour ces éléments, une note d'information, un formulaire et d'autres documents d'appui seront toujours soumis d'avance, mais aucune présentation ne sera requise.

Si, à la lecture d'un document soumis, vous avez une question ou des préoccupations sur un point, ce dernier sera retiré de la section « ordre du jour consenti » et sera ajouté à l'ordre du jour de la réunion pour être discuté en détail plus tard au cours de la réunion. Les points résiduels dans l'ordre du jour consenti sont ensuite approuvés en bloc par mesure d'efficience.

Pour la réunion d'aujourd'hui, nous avons seulement deux points dans l'ordre du jour consenti, soit le procès-verbal de la réunion du 29 février 2024 — partie publique — et le procès-verbal de la réunion du 29 février 2024 — partie à huis clos. Honorables sénateurs, avez-vous des questions ou des préoccupations sur l'un de ces deux points? N'en voyant pas, quelqu'un peut-il proposer la motion suivante :

Que l'ordre du jour consenti soit approuvé.

La sénatrice Boyer fait la proposition.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** La motion est adoptée.

Honourable senators, the second item of business is a report of the Subcommittee on the Senate Estimates and Committee Budgets regarding committee budgets. It is my understanding that Senator Loffreda will make opening remarks. Shaila Anwar, Clerk Assistant, Committees Directorate, and Pierre Lanctôt, Chief Financial Officer, are here in person to answer any questions. As usual, this presentation will be followed by a question and answer period. Senator Loffreda, you have the floor.

**Hon. Tony Loffreda:** Thank you, Madam Chair.

[*English*]

Good morning to all. Honourable senators, I have the honour to present first the twenty-sixth report of the Subcommittee on Senate Estimates and Committee Budgets recommending the release of funds to permit two committees to conduct fact-finding missions.

The Committee on Ethics and Conflict of Interest for Senators requested \$162,560 for a fact-finding mission to London, England in relation to their study on matters related to the code and case of privilege concerning events relating to the sitting of November 9, 2023.

The Committee on Transport and Communications requested \$45,095 for two fact-finding missions — one to Montreal, the other to Hamilton — in relation to their study on the impacts of climate change on critical infrastructure.

Your subcommittee recommends that CIBA approve the release of \$207,000 dollars and \$655 for three committee travel activities leaving \$1,674,345 for the remainder of the fiscal year. Your subcommittee encourages both committees to look for reasonable ways to reduce their expenditures.

Unless there are any questions, I recommend the adoption of the report.

**The Chair:** Are there any questions or comments?

**Senator Plett:** Senator Loffreda indicated that this was asked for and approved because of events that happened in the Senate. I think that is incorrect. I think this committee was doing a study and when they came and asked for money, I don't think they ever said it was in relation to any event that happened in the chamber. They are rewriting and working on the Conflict of Interest Code for Senators generally and that is why they are travelling there. I really think that should be taken out of the record, that this is not as a result of anything that happened in the chamber.

Pour le deuxième point, chers collègues, l'ordre du jour fait appel à un rapport du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités concernant les budgets de comités. Je crois comprendre que le sénateur Loffreda fera des remarques préliminaires. Shaila Anwar, greffière adjointe à la Direction des comités du Sénat, et Pierre Lanctôt, dirigeant principal des finances, sont présents dans la salle pour répondre aux questions, si nécessaire. Comme d'habitude, cette présentation sera suivie d'une période de questions. Sénateur Loffreda, vous avez la parole.

**L'honorable Tony Loffreda :** Merci, madame la présidente.

[*Traduction*]

Bonjour à tous. Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter le vingt-sixième rapport du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités qui recommande l'allocation de fonds pour permettre à deux comités de procéder à des missions d'étude.

Le comité sur l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs a demandé un montant de 162 560 \$ pour une mission d'étude à Londres, en Angleterre, dans le cadre de son étude sur des questions liées au code et au privilège concernant des faits survenus lors de la séance du 9 novembre 2023.

Le comité des transports et des communications a demandé un montant de 45 095 \$ pour deux missions d'étude — l'une à Montréal et l'autre à Hamilton — dans le cadre de son étude sur les répercussions des changements climatiques sur les infrastructures essentielles.

Le sous-comité recommande que le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration approuve les montants de 207 000 \$ et de 655 \$ pour ces trois déplacements des comités, ce qui laisse un solde de 1 674 345 \$ pour le reste de l'année financière. Le sous-comité encourage les deux comités à chercher des moyens raisonnables de réduire leurs dépenses.

À moins qu'il y ait des questions, je recommande l'adoption du rapport.

**La présidente :** Y a-t-il des questions ou des observations?

**Le sénateur Plett :** Le sénateur Loffreda a mentionné que la demande a été faite et approuvée en raison de faits survenus au Sénat. Je pense que c'est inexact. Je pense que les membres du comité menaient une étude, et au moment de demander des fonds, je ne crois pas qu'ils ont mentionné que c'était en lien avec des faits survenus à la Chambre. Ils sont en train de revoir et de modifier le Code régissant les conflits d'intérêts des sénateurs de façon générale, et c'est la raison pour laquelle ils se rendent là-bas. Je pense vraiment que cela devrait être supprimé du compte rendu, car cela n'a rien à voir avec des faits survenus à la Chambre.

**Senator Loffreda:** We'll take it out of the record.

**The Chair:** Any other questions or comments? Thank you, Senator Plett.

[*Translation*]

Senator Loffreda moved:

That the twenty-sixth report of the Subcommittee on Senate Estimates and Committee Budgets be adopted.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion? Go ahead, senator.

**Senator Saint-Germain:** I insist that Senator Plett's comment be taken into account and that we adopt the amended version of the report.

**The Chair:** Okay, it is noted. The amended report will be adopted. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion? The motion is adopted.

Honourable senators, the agenda includes a second report from the Subcommittee on Senate Estimates and Committee Budgets regarding a cafeteria update. I invite Josée Labelle, Director General, Property and Services Directorate, Pierre Lanctôt, Chief Financial Officer, and Marc Lacelle, Director, Building Operations, to join us as witnesses. It is my understanding that Senator Loffreda will make opening remarks and that Josée, Pierre and Marc will answer our questions. Go ahead, Senator Loffreda.

[*English*]

**Senator Loffreda:** Honourable senators, next I have the honour to present the twenty-seventh report of the subcommittee which makes recommendations on food services in the context of the efficiency review on the activities and services provided by the Senate Administration.

Over the past few years, the Senate Administration has been mandated to find different options for cafeteria operations. Neither of the Senate's two cafeterias generates enough revenue to cover operating costs due to declining customer numbers and rising cafeteria operating costs in recent years.

We were told that the most effective option is to temporarily close the East Block cafeteria as part of a pilot project using an intelligent vending machine instead. The cafeteria in the Senate of Canada Building would continue to be operational.

**Le sénateur Loffreda :** Nous allons supprimer cela du compte rendu.

**La présidente :** Y a-t-il d'autres questions ou observations? Je vous remercie, sénateur Plett.

[*Français*]

Le sénateur Loffreda propose :

Que le vingt-sixième rapport du Sous-comité des dépenses du Sénat et des budgets de comités soit adopté.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'approuver la motion? Allez-y, sénatrice.

**La sénatrice Saint-Germain :** J'insiste pour que le commentaire du sénateur Plett soit pris en compte et que le rapport amendé soit celui que nous adoptions.

**La présidente :** D'accord, c'est noté. Donc, le rapport amendé sera approuvé. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'approuver la motion? La motion est adoptée.

Chers collègues, l'ordre du jour fait appel à un deuxième rapport du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités concernant une mise à jour sur la cafétéria. J'invite Josée Labelle, directrice générale, Direction des biens et services, Pierre Lanctôt, dirigeant principal des finances et Marc Lacelle, directeur, Services aux immeubles, à se joindre à nous en tant que témoins. Je crois comprendre que le sénateur Loffreda fera des remarques préliminaires et que Josée, Pierre et Marc répondront à nos questions. Allez-y, sénateur Loffreda.

[*Traduction*]

**Le sénateur Loffreda :** Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter le vingt-septième rapport du sous-comité qui présente des recommandations concernant les services alimentaires dans le cadre de son examen d'efficience des activités et des services fournis par l'Administration du Sénat.

Au cours des dernières années, l'Administration du Sénat a été chargée de trouver d'autres options pour les services de cafétéria. Aucune des deux cafétérias ne génère des revenus suffisants pour couvrir ses coûts de fonctionnement en raison de la baisse de la clientèle et de la hausse des coûts de fonctionnement au cours des dernières années.

On nous a dit que la meilleure option consiste à fermer temporairement la cafétéria de l'édifice de l'Est dans le cadre d'un projet pilote et d'y installer un distributeur automatique intelligent. La cafétéria de l'édifice du Sénat demeurera opérationnelle.

Your subcommittee recommends:

That CIBA approve the continuity of services for the Senate of Canada building cafeteria as well as a temporary closure of the East Block Building cafeteria as of July 1, 2024;

That CIBA approve the implementation of a one-year pilot project at the East Block Building under which an intelligent, specialized vending machine containing food prepared by the House of Commons will be purchased at a cost of approximately 22 000\$; and

That the Property and Services Directorate be authorized to enter into an expense initiation estimated at \$330,000 and that the memorandum of understanding with the House of Commons be renewed, for one year, until June 30, 2025, for:

the provision of catering;

the provision of cafeteria services at SCB; and

the provision of services related to the EB for the pilot project for the vending machine.

Unless there are any questions, I recommend the adoption of the report.

*[Translation]*

**Senator Carignan:** My question is for the officials. Did I understand correctly that there is a pilot project under way right now in the House of Commons?

**Josée Labelle, Director General, Property and Services Directorate, Senate of Canada:** That's right. We have the same vending machine in the Valour building.

**Senator Carignan:** Since we have a good working relationship with the House of Commons, why not wait until it completes its pilot project and then make a decision based on how successful that project is? Why should we get involved in this, if it doesn't work out there?

**Ms. Labelle:** The goal was to provide an alternative if we close the East Block cafeteria. Food will be available from the vending machine 24/7, unlike at the cafeteria, which closes at 2:30 p.m.

The cafeteria in the Valour building is not being completely shut down. The usage data for the vending machine cannot be 100% comparative because there are still services open in the Valour building, even though the hours of operation have been reduced.

Le sous-comité recommande :

Que CIBA approuve la continuité des services de la cafétéria de l'édifice du Sénat du Canada ainsi que la fermeture temporaire de la cafétéria de l'édifice de l'Est à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024;

Que CIBA approuve la mise en œuvre d'un projet pilote d'un an à l'édifice de l'Est dans le cadre duquel un distributeur automatique intelligent et spécialisé contenant des aliments préparés par la Chambre des communes sera acheté à un coût d'environ 22 000 \$;

Que la Direction des biens et services soit autorisée à engager des dépenses estimées à 330 000 \$ et que le protocole d'entente avec la Chambre des communes soit renouvelé, pour un (1) an, jusqu'au 30 juin 2025, pour :

la prestation de services de traiteur;

la fourniture de services de cafétéria à l'édifice du Sénat du Canada;

La fourniture de services liés à l'édifice de l'Est pour le projet pilote de distributeur automatique.

À moins qu'il y ait des questions, je recommande l'adoption du rapport.

*[Français]*

**Le sénateur Carignan :** Ma question s'adresse aux fonctionnaires. Est-ce que j'ai bien compris qu'il y a un projet pilote en cours à l'heure actuelle à la Chambre des communes?

**Josée Labelle, directrice générale, Direction des biens et services, Sénat du Canada :** C'est exact. On retrouve la même machine distributrice à l'édifice de la Bravoure.

**Le sénateur Carignan :** Comme on a une bonne collaboration avec la Chambre des communes, pourquoi ne pas attendre la fin de leur projet pilote, selon son succès ou son échec, pour prendre la décision? Si le projet pilote de la Chambre des communes est un échec, pourquoi s'embarquer là-dedans?

**Mme Labelle :** L'objectif était d'offrir une alternative à la fermeture de l'édifice de l'Est. La machine distributrice serait en marche 24 heures par jour, 7 jours sur 7, au lieu d'une cafétéria qui fermerait à 14 h 30.

Pour ce qui est de l'édifice de la Bravoure, la cafétéria n'est pas complètement fermée. Les données de l'utilisation de la machine distributrice ne peuvent être comparatives à 100 %, car il y a encore des services ouverts, mais réduits, dans cet édifice.

**Senator Carignan:** Yes, but there is still the matter of accessibility, usability, freshness and machine breakdowns. All of that will count in the analysis of the pilot project results. To me, it would be wise to wait for the results of the House of Commons pilot project before we stop providing this service. I do not know what you have in terms of a usage survey, but the survey by Carignan and Carignan tells me that most of the people who use the service are maintenance and security staff, and perhaps even some construction workers. This is a service that is offered to our support staff and that seems to be very appreciated.

If the number of people using that cafeteria is not quite as high, it is because there are more people who work here than on the other side.

**Ms. Labelle:** During weeks when the Senate is sitting, the volume of use on Mondays and Fridays is about half of what it is on Tuesdays and Thursdays. Usage almost doubles on those days.

Generally speaking, we do not usually plan to have a cafeteria in a space that is not occupied by senators. The main purpose of the planning objectives is to have a cafeteria where there are senators working. Obviously, other staff and institutions are also allowed to use it, for example, in this building the Parliamentary Protective Service and the Library of Parliament are also allowed to use the cafeteria.

**Senator Carignan:** From a human resources perspective, where we are trying to be an employer of choice and where there are more and more companies offering their employees free meals — and I am not saying that we need to go that far, but maybe we should lean a little more in that direction — should we not review our philosophy and provide the same service to our employees so that senators and their staff can benefit from it? Should we not make our staff a priority? I think that would be worthwhile from a human resources policy perspective.

**Ms. Labelle:** Yes. When we looked at this situation with the House of Commons Food Services, the goal was not to eliminate food services altogether but to offer an alternative. That's where the suggestion for the vending machine with healthy options came from. The vending machine will sell the same types of things that you can find in the fridge in the Senate building, for example, salads and hot meals and soups that can be reheated in the microwave. These options are replenished every day by an employee who seems to be one half of a full-time equivalent and who does this on a regular basis.

Healthy food, access to food is still —

**Senator Carignan:** Like a ham sandwich.

**Le sénateur Carignan :** Mais il y a toute la question de l'accessibilité, la facilité, la fraîcheur, les bris de la machine. Tout cela va compter dans l'analyse des résultats du projet pilote. Il me semble sage d'attendre les résultats du projet pilote de la Chambre des communes avant d'arrêter ce service. Je ne sais pas ce que vous avez comme étude de fréquentation, mais le sondage Carignan et Carignan me dit que la majorité des utilisateurs sont des gens de l'entretien ou de la sécurité, de même qu'un peu de travailleurs de la construction. C'est un service qui est offert à notre personnel de soutien et qui semble très apprécié.

Si le volume est un peu moins élevé, c'est qu'il y a plus de monde qui travaille ici que de l'autre côté.

**Mme Labelle :** Pour ce qui est de l'utilisation, le volume du lundi et du vendredi est environ la moitié de celui du mardi au jeudi, soit les semaines pendant lesquelles le Sénat siège. On voit une augmentation de près du double de l'utilisation.

En général, on ne planifie pas une cafétéria dans un espace qui n'est pas occupé par les sénateurs. Le but principal en ce qui concerne les objectifs de planification est d'implanter une cafétéria là où il y a des sénateurs. Évidemment, l'utilisation est autorisée pour les employés et les autres institutions, comme le Service de protection parlementaire et la Bibliothèque du Parlement dans le cas de ce bâtiment-ci, par exemple.

**Le sénateur Carignan :** Dans une vision de ressources humaines où l'on essaie d'être un employeur de choix et où il y a de plus en plus d'entreprises qui offrent des repas gratuitement à leurs employés — je ne dis pas nécessairement qu'il faut aller vers ça, mais tendre vers ça —, est-ce qu'on ne devrait pas revoir la philosophie et rendre ce même service à nos employés pour que les sénateurs ou les employés des sénateurs puissent en bénéficier, afin que nos employés soient la priorité? Il me semble que ce pourrait être un aspect intéressant dans une politique en matière de ressources humaines.

**Mme Labelle :** Effectivement. Quand on a étudié cette situation avec les services alimentaires de la Chambre des communes, l'objectif n'était pas d'éliminer complètement le service alimentaire, mais d'offrir une alternative. De là la suggestion de la machine distributrice qui offre des options de nourriture santé. On y retrouverait les mêmes choses que l'on trouverait, par exemple, dans le réfrigérateur de l'édifice du Sénat : des salades, des repas chauds, des soupes que l'on peut faire chauffer dans un four à micro-ondes. Ces options sont renouvelées chaque jour par un employé qui semble être la moitié d'un équivalent temps plein et qui fait cela sur une base régulière.

En fait, la nourriture santé, l'accès à la nourriture est quand même...

**Le sénateur Carignan :** Comme un sandwich au jambon.

[English]

**Senator Seidman:** Thank you very much. If I recall, the last time we discussed this was April 2023, and there was a lot of discussion about the East Block cafeteria. I recall asking if we could do a survey of the people using it to see what kind of services they would like.

If you do a calculation of usage around East Block — and this is more of what Senator Carignan was saying — not only are there 100 senators' staff and most senators' offices, but there are Parliamentary Protective Service, or PPS, staff who use that cafeteria on a typical day. The post office is there, and the employees of the post office use that cafeteria. The cleaning staff, maintenance, construction workers — there are a lot of people who use that cafeteria. Frankly, that cafeteria, different from the Senate building, actually has a kitchen where they cook food. Have we done that survey of employees of the Senate, along the lines of what Senator Carignan was saying, to see what kind of food services they like — when they use cafeteria services — what services are adequate and have good quality food as opposed to ham sandwiches in the refrigerator or a machine?

I mean, I can give you an example of the Senate of Canada Building cafeteria. I went to get a salad, and it was in the fridge, which is what you say you're going to put in the machines, and the expiry date was two days earlier. I picked up every salad — and they're open, so it's not like putting money into a machine and you get whatever comes out, then you look at it and the expiry was two days earlier. This was chicken and salad. You're not going to eat chicken and salad that expired two days earlier.

Who is going to look after the machines? This is an open fridge in the Senate of Canada Building cafeteria that is attended to. You can go to someone, there is someone standing there, and you can say that you just paid for this but it expired two days ago and they can deal with it. What can a person do when they go to a machine, put their money in and get something that expired two days earlier?

I'm not sure if you're comparing it to the open fridge we have in the Senate of Canada Building and saying that is the kind of service we're going to provide. I'm not sure your employees — and I'm talking not just senators' employees but Senate employees who really love that cafeteria because they can get good quality, hot food.

I'm just trying to understand if we're being penny-wise and dollar foolish. Have we done the appropriate survey and talked to employees to find out their habits and when they use the cafeteria? Sure, there are efficiencies you can make. It doesn't

[Traduction]

**La sénatrice Seidman :** Je vous remercie beaucoup. Si je me souviens bien, la dernière fois que nous avons discuté de cette question, c'était en avril 2023, et il y a eu beaucoup de discussions au sujet de la cafétéria de l'édifice de l'Est. Je me rappelle avoir demandé si on pouvait faire un sondage auprès de ceux qui l'utilisent pour savoir quel type de services ils aimaient.

Si on fait un calcul sur l'utilisation, et cela rejoint ce que le sénateur Carignan disait, la plupart des bureaux des sénateurs s'y trouvent et une centaine de leurs employés y travaillent, et il y a aussi le Service de protection parlementaire, le bureau de poste, et leurs employés utilisent aussi la cafétéria, sans parler des employés chargés du ménage et de l'entretien et des travailleurs de la construction. Il y a beaucoup de gens qui utilisent cette cafétéria, et contrairement à celle de l'édifice du Sénat, il y a une cuisine où on prépare des mets. A-t-on fait un sondage auprès des employés du Sénat, comme le sénateur Carignan en a parlé, pour vérifier le type de services alimentaires qu'ils aiment lorsqu'ils utilisent la cafétéria, quels services leur conviennent, et s'ils préfèrent de la nourriture de bonne qualité au lieu de sandwichs au jambon qui se trouvent dans un réfrigérateur ou qui sortent d'une machine distributrice?

Je peux vous donner un exemple à la cafétéria de l'édifice du Sénat. Je suis allée m'acheter une salade, qui se trouvait dans le réfrigérateur, un plat qu'on trouverait dans les machines distributrices, comme vous le dites, et la date de péremption était deux jours plus tôt. J'ai pris chaque salade, et on peut le faire, car c'est ouvert, alors ce n'est pas comme mettre de l'argent dans une machine et obtenir ce qui en sort pour se rendre compte que la date de péremption était deux jours plus tôt. C'était une salade au poulet. On ne mange pas une salade au poulet dont la date de péremption était deux jours plus tôt.

Qui va s'occuper de ces machines? Dans l'édifice du Sénat, le réfrigérateur est ouvert et quelqu'un s'en occupe. Vous pouvez aller voir la personne et lui dire que vous venez d'acheter ce produit, mais que la date de péremption était deux jours plus tôt et elle peut s'en occuper. Que peut-on faire quand on met de l'argent dans une machine et que la date de péremption du produit était deux jours plus tôt?

Je ne suis pas certaine qu'on parle du même service quand on compare des machines distributrices au réfrigérateur ouvert qu'on trouve dans l'édifice du Sénat. Je ne suis pas certaine que vos employés... Je ne parle pas seulement des employés des sénateurs, mais aussi des employés du Sénat qui aiment vraiment cette cafétéria parce qu'ils peuvent s'y procurer des aliments chauds et de bonne qualité.

J'essaie simplement de comprendre si nous faisons ici des économies de bouts de chandelles. Avons-nous effectué un sondage et parlé aux employés pour connaître leurs habitudes et savoir quand ils utilisent la cafétéria? On peut réaliser des

have to be open on non-sitting weeks or open in the summer. There are efficiencies.

**Ms. Labelle:** Thank you, senator. In terms of our discussions with the House of Commons, of course, we've communicated with the House of Commons about the newly installed vending machine in the Valour Building and encouraged occupants to use that particular machine. Of course, that is managed by the House of Commons.

In the case of the East Block, we were told and assured by the House of Commons service that we would customize the content of that vending machine. So the intent is, if there is an appetite to implement this, to work to issue a survey to see what kind of variety of foods, and then we can list items that the House of Commons can provide in that type of vending machine. And we can work, as part of the pilot project for the Senate specifically, with our occupants, to customize the vending machine to our specific requirements for food.

**Senator Seidman:** But it's still a vending machine, though. So there is nothing you can do when you get a product that has expired — and I believe the products that are in the fridge in the Senate come from the House of Commons' facility. So it would be the same products from the same facility.

All right. I'll leave time for other people, but have you done a survey of users in advance of making this move, which is what we discussed last year?

**Ms. Labelle:** Not on the usage of the cafeteria, which is a fixed menu that is managed by the House of Commons. Typically, for example, if there is a specific meal on a Tuesday, it would be that same meal across the board at the House of Commons. We've also explored other options like looking at price increases, for example, but that's not something that is a link to be explored at this time for one cafeteria. There is a similar approach with all cafeterias across the precinct.

**Senator Seidman:** So you haven't done the surveys of customers' habits and preferences, but you're just deciding to close it down —

**Ms. Labelle:** We have the statistics of usage. Essentially, lunch is the most popular, followed by breakfast closely, and after 2 p.m. there are barely any sales except for coffee and some snacks, and that is mostly applicable to this building because the East Block cafeteria closes at 2:30 on sitting weeks.

économies, bien sûr. Il n'est pas nécessaire que la cafétéria soit ouverte pendant les semaines de relâche parlementaire ou l'été. Ce sont des économies possibles.

**Mme Labelle :** Je vous remercie, sénatrice. Dans le cadre de nos discussions avec la Chambre des communes, bien sûr, nous avons parlé de la nouvelle machine distributrice qui a été installée dans l'édifice de la Bravoure et encouragé les gens sur place à utiliser cette machine en particulier. Bien entendu, cela est géré par la Chambre des communes.

Dans le cas de l'édifice de l'Est, le service de la Chambre des communes nous a dit et assuré que le contenu serait adapté aux besoins. Si on souhaite emprunter cette voie, l'idée serait alors de procéder à un sondage sur les aliments souhaités et de dresser la liste de ceux que la Chambre des communes peut fournir dans ce genre de distributrice. Dans le cadre du projet pilote pour le Sénat, nous pouvons travailler avec les gens sur place pour adapter le contenu en fonction de leurs besoins particuliers.

**La sénatrice Seidman :** Toutefois, il s'agit toujours d'une machine distributrice, et il n'y a donc rien à faire quand on obtient un produit dont la date est périssée, et je crois que les produits qui sont dans le réfrigérateur au Sénat proviennent de la Chambre des communes. On parle donc des mêmes produits qui viennent du même endroit.

Très bien. Je vais laisser du temps pour que d'autres prennent la parole, mais avez-vous effectué un sondage auprès des utilisateurs avant de procéder, comme nous en avons discuté l'an dernier?

**Mme Labelle :** Nous n'avons pas fait de sondage sur l'utilisation de la cafétéria, dont le menu fixe est géré par la Chambre des communes. En général, par exemple, si un plat précis est servi le mardi, il sera le même partout à la Chambre des communes. Nous avons examiné d'autres options, comme hauser les prix, par exemple, mais ce n'est pas une avenue à explorer en ce moment pour une cafétéria. L'approche est semblable pour toutes les cafétérias dans l'ensemble de la Cité parlementaire.

**La sénatrice Seidman :** Vous n'avez donc pas fait de sondages sur les habitudes et les préférences des clients, mais vous décidez simplement de fermer...

**Mme Labelle :** Nous avons des statistiques sur l'utilisation. Essentiellement, le lunch est le repas le plus populaire, suivi de près par le petit déjeuner, mais après 14 heures, il n'y a presque plus de ventes, sauf pour du café et des collations, et cela s'applique surtout à cet édifice, parce que la cafétéria de l'édifice de l'Est ferme ses portes à 14 h30 les semaines de séance.

**The Chair:** I am going to ask two follow-up questions here. Senator Seidman mentioned that we discuss this every April. Could you give the reason why we discuss this in April every year?

**Ms. Labelle:** Thank you, chair. The reason we discuss this every March or April is because we need to renew the memorandum of understanding on a yearly basis with the House of Commons for the provision of catering, the Senate of Canada Building cafeteria and the East Block cafeteria. The proposal in the efficiencies report was to proceed with the renewal of the MOU, of course, for catering services, the provision for the Senate of Canada cafeteria, and to explore the pilot project vending machine. Just as an aside, with the vending machine — we know we will not have cafeteria provisions in the Chambers Building, which is a temporary building for senators, 40 Elgin — should we not wish to proceed following the completion of the pilot, we can always re-utilize that vending machine in that building, so it would not be a lost item in that sense.

**The Chair:** Second, we haven't done a survey on usage, but we have done follow-ups on costs and on the money that is coming in. So we have a cost analysis of that cafeteria, and we have been doing it for the last four or five years, if I'm not mistaken.

**Ms. Labelle:** We've done it on a regular basis annually, and we work quarterly with the House of Commons on the actuals that we receive in terms of invoices, but similar to pre-pandemic, and it was worse during the pandemic for the SCB cafeteria, but we are still seeing a deficit. Basically, the sales don't match with the cost of the sales.

**Senator Seidman:** I understand all that, but look — and I'll leave it at this — all I have to say is this is a working building. It's a working environment, and this is a service to all the employees. You're not there to really make a profit on it, as far as I can see. So there are other ways to save money and make it function so we're serving employees. I will just leave it at that. Thank you.

**Senator Boehm:** All of my questions have really been asked, but I wanted to associate myself with Senator Seidman's comments. Thank you.

**Senator Plett:** I actually do as well, but I do want to, at the same time, defend a little bit what is being presented here. I don't think that Josée is closing anything down. Josée and her team have been asked to do something, and they have been asked by the Senate and senators to do something, and they have been asked to find efficiencies. These are the efficiencies they came up with. So I want to, first of all, Josée, commend you for that.

**La présidente :** Je vais poser deux questions complémentaires. La sénatrice Seidman a mentionné que nous discutons de cette question tous les mois d'avril. Pourriez-vous nous dire pourquoi nous en parlons en avril chaque année?

**Mme Labelle :** Je vous remercie de la question, madame la présidente. La raison pour laquelle nous discutons de cela chaque année en mars ou avril, c'est parce que nous devons renouveler le protocole d'entente annuel avec la Chambre des communes pour les services de traiteur, les services de cafétéria à l'édifice du Sénat et les services de cafétéria à l'édifice de l'Est. La proposition dans le rapport sur les gains d'efficiencies était d'aller de l'avant avec le renouvellement du protocole, bien entendu, pour les services de traiteur et les services de cafétéria à l'édifice du Sénat, et d'explorer le projet pilote de machine distributrice. En passant, au sujet de la machine distributrice, nous savons que nous n'aurons pas de cafétéria dans l'immeuble Chambers, un édifice temporaire pour les sénateurs, au 40, rue Elgin, alors si on ne souhaite pas aller de l'avant à la fin du projet pilote, la machine distributrice pourra être installée et servir dans cet immeuble. Ce ne sera pas une perte en ce sens.

**La présidente :** Deuxièmement, on n'a pas effectué de sondage sur l'utilisation, mais on a effectué un suivi des coûts et des revenus. On dispose donc d'une analyse des coûts de la cafétéria au cours des quatre ou cinq dernières années, si je ne me trompe pas.

**Mme Labelle :** Nous le faisons sur une base annuelle, et nous examinons tous les trois mois les dépenses réelles, les factures, avec la Chambre des communes, comme avant la pandémie. Les chiffres concernant la cafétéria de l'édifice du Sénat étaient pires pendant la pandémie, mais nous constatons encore un déficit. Essentiellement, les ventes ne correspondent pas au coût des ventes.

**La sénatrice Seidman :** Je comprends tout cela, mais ce que je peux dire, et je vais m'arrêter ici, c'est qu'il s'agit d'un lieu de travail. Il s'agit d'un milieu de travail et d'un service offert à tous les employés. L'idée n'est pas de faire des profits, pour autant que je sache. Il y a donc d'autres moyens d'économiser et de faire en sorte que les employés soient bien servis. Je vais en rester là. Je vous remercie.

**Le sénateur Boehm :** Toutes mes questions ont été posées, mais j'abonde dans le même sens que la sénatrice Seidman. Je vous remercie.

**Le sénateur Plett :** Il en va de même pour moi, mais je veux, en même temps, défendre un peu ce qui est présenté ici. Je ne pense pas que Mme Labelle soit en train de fermer quoi que ce soit. Son équipe et elle se sont vues confier un mandat par le Sénat et les sénateurs, soit de réaliser des économies, et ce sont leurs propositions. Je tiens donc tout d'abord, madame Labelle, à vous féliciter pour ce travail.

I think we are using a sledgehammer to kill a mosquito here. I also do not think that this cafeteria was ever installed in East Block in order for the Senate to make a huge profit. It was installed there to provide services.

I was in East Block for a number of years, and I used it regularly. Was that enough for it to turn a profit? Probably, the way I eat, it was closer to making a profit when I was there than it is now.

But nevertheless, we ask our people who work here for us to find savings because spending has gotten out of hand. I don't want to make this about saying, well, in the last eight years, spending has skyrocketed or whatever, but it has. We have gone way up, and then we ask Josée to find us efficiencies, and there is a limited amount you can do. Then we get efficiencies like, well, let's stop supplying towels at the gym because that will save us a few thousand dollars a year because the gym isn't being used often enough. Again, the gymnasium in Victoria Building was put in as a service, not for something to make money. We need to, first of all, keep that clear. These are not there to make money.

I'm disappointed, Josée, when I hear that you have not surveyed the people in these offices. First and foremost, the best thing would have been to ask each and every senator in East Block, "How do you feel about this," and get a direct opinion. I would also like to get an opinion from each and every senator in the Victoria Building because I assume they use the machine at Valour. Maybe. I would like to know if they do. To me, that would be a logical way of — no? Why?

**The Chair:** Well, I have coffee in my office, and I bring my lunch.

**Senator Plett:** Oh, okay. Well, fair enough. So you don't. And if nobody does, then maybe — again, I was in Victoria Building for a while, and we had a little cafeteria in the bottom of Victoria, which I also used. That was closed. We had the restaurant then on the other side, so that was fine. I could walk across there. I use the cafeteria here because this is now where my office is.

So I use the cafeterias, and I'm wondering how many senators do. Instead of statistics and instead of how much money it makes, we should find out who uses it, and that decision should be made by the Senate.

Having said that, Josée, however, we tasked you to bring us efficiencies, and that's what we do. So we should not be attacking the messenger here who is trying to do what she has been told to do and bring us some savings. I appreciate that.

Je pense qu'on utilise un canon pour tuer une mouche ici. Je ne pense pas non plus que le but de la cafétéria dans l'édifice de l'Est n'ait jamais été de faire des profits énormes. Elle y a été installée pour fournir des services.

J'ai passé quelques années dans l'édifice de l'Est, et j'allais régulièrement à la cafétéria. Était-ce suffisant pour qu'elle fasse des profits? Comme je mange beaucoup, elle était sans doute plus susceptible d'en faire à ce moment que maintenant.

Toutefois, nous avons demandé à nos gens qui travaillent ici pour nous de trouver des économies, parce que les dépenses sont hors de contrôle. Je ne veux pas en faire un cas et dire qu'au cours des huit dernières années les dépenses ont monté en flèche, mais c'est un fait. Elles ont beaucoup augmenté, et nous avons demandé à Mme Labelle de trouver des gains d'efficiencies, et les solutions sont limitées. Nous pouvons, par exemple, ne plus fournir des serviettes au gymnase. Cela nous fera économiser quelques milliers de dollars par année, parce que le gymnase n'est pas assez souvent utilisé. Encore une fois, le gymnase à l'édifice Victoria a été installé pour offrir un service et non pour faire de l'argent. Il faut que cela soit clair au départ. Ces services ne sont pas offerts pour faire de l'argent.

Madame Labelle, je suis déçu d'entendre que vous n'avez pas effectué de sondage auprès des gens dans ces bureaux. La meilleure chose à faire en premier aurait été de demander à chaque sénateur dans l'édifice de l'Est ce qu'il pense de cela et d'obtenir un point de vue direct. J'aimerais avoir l'opinion de chacun des sénateurs à l'édifice Victoria, parce que je présume qu'ils utilisent la machine distributrice qui se trouve dans l'édifice de la Bravoure. Peut-être. J'aimerais savoir s'ils l'utilisent. À mon avis, ce serait une façon logique... non? Pourquoi?

**La présidente :** Eh bien, je prends mon café dans mon bureau, et j'apporte mon lunch.

**Le sénateur Plett :** Oh, d'accord. C'est bien. Vous ne l'utilisez donc pas. Si personne ne le fait, peut-être... Encore une fois, j'ai passé quelque temps dans l'édifice Victoria, et nous avions une petite cafétéria au sous-sol de l'édifice, que j'utilisais aussi. Elle a été fermée. Nous avions le restaurant de l'autre côté, ce qui était bien. Je pouvais m'y rendre à pied. J'utilise la cafétéria ici parce que c'est maintenant où mon bureau se trouve.

J'utilise donc les cafétérias, et je me demande combien de sénateurs le font. Au lieu d'avoir des statistiques et des données sur les coûts, nous devrions savoir qui les utilise, et la décision doit être prise par le Sénat.

Cela dit, madame Labelle, nous vous avons mandatée pour trouver des gains d'efficiencies, et c'est ce que nous avons fait. Nous ne devrions donc pas attaquer le messager ici qui essaie de faire ce qu'on lui a demandé de faire et de nous proposer des économies. Je vous remercie.

I'm not a big proponent of it — although I'm part of the Subcommittee on Senate Estimates and Committee Budgets, or SEBS, so I'll take responsibility for having it here as well, but I asked my questions there. I ask those same questions now, that before we close because, pilot project or not, we understand — and I'll be very brief, chair — that pilot projects turn out to be permanent. I think if we close that cafeteria down and put machines in there, that cafeteria will stay closed. We need to realize that. It's never opening up again.

Let's be very sure we are doing the right thing, because it's quite easy to say, "Well, let's try this for half a year or a year, and if it doesn't work, we'll go back again." We're never going back if we close it down.

For that reason, at least, chair, I'm very hesitant to support this at this point. I think we at least need to get the feeling from each senator in the affected buildings and get an opinion — and from staff, for sure. I don't know whether we have an obligation to provide services for our staff. They typically are travelling from home and can maybe bring a soup and sandwich from home. I even do that when I come here. My wife, God love her, packs me some sandwiches for the week because they're better than the ones I get here at the cafeteria, and I go and get myself my bowl of soup at the cafeteria. Maybe if I stopped doing that —

**The Chair:** Okay, senators, let's —

**Senator Plett:** Thank you, chair. I'm hesitant, chair, but I'll leave it at that.

**The Chair:** Thank you. Now, I'm going to close this after Senator Carignan.

**Senator Dalphond:** I will start by saying that I voted against the closures last year. I haven't changed my mind, even as a member of SEBS. This question is to you, Josée.

It says here that the cost for the year just ending for the East Block was \$133,000. What was the forecast last year when we reviewed it? I think it was a bit higher.

**Ms. Labelle:** It was a bit higher, senator, but we still have the financial pressure of \$38,000. There are a couple of things. You'll see that the actual forecast for this fiscal year is also higher because the salaries of the employees at the cafeteria have remained static. We anticipate cost increases for that and also for provisions for CPI for this fiscal.

**Senator Dalphond:** I understand that budget here includes the forecasted increase.

**Ms. Labelle:** Correct.

Je ne suis pas un grand partisan de cela, même si je fais partie du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités, alors j'en assume la responsabilité ici, mais j'ai posé mes questions. Je pose les mêmes questions maintenant, avant de terminer, parce que, projet-pilote ou non, nous savons — et je serai très bref, madame la présidente — que les projets-pilotes finissent par être permanents. Je pense que si nous fermons cette cafétéria et installons des distributrices, cette cafétéria restera fermée. Nous devons en être conscients. Elle ne rouvrira jamais.

Soyons bien certains de prendre la bonne décision, parce que c'est facile de dire que nous allons en faire l'essai pendant six mois ou un an, et si cela ne fonctionne pas, nous reviendrons en arrière. Si elle ferme, il n'y aura pas de retour en arrière.

C'est pour cette raison, à tout le moins, madame la présidente, que je suis très réticent à appuyer cette mesure à ce moment-ci. Je pense que nous devons au moins savoir ce qu'en pense chaque sénateur dans les édifices touchés, et obtenir l'avis du personnel, bien sûr. Je ne sais pas si nous avons l'obligation de fournir des services à de notre personnel. Ils partent habituellement de la maison et peuvent sans doute apporter une soupe et un sandwich. Je le fais moi-même quand je viens ici. Mon épouse, que Dieu la bénisse, me prépare quelques sandwichs pour la semaine, car ils sont meilleurs que ceux que j'achète ici à la cafétéria, et j'achète une soupe. Si j'arrête de le faire, peut-être...

**La présidente :** Très bien, sénateurs, j'aimerais...

**Le sénateur Plett :** Je vous remercie, madame la présidente. J'hésite, mais je vais m'en tenir à cela.

**La présidente :** Je vous remercie. Je vais clore la discussion après l'intervention du sénateur Carignan.

**Le sénateur Dalphond :** Je vais commencer par dire que j'ai voté contre les fermetures l'an dernier. Je n'ai pas changé d'avis, et ce, même en tant que membre du sous-comité. Ma question s'adresse à vous, madame Labelle.

On dit ici que le coût pour l'année qui vient de se terminer pour l'édifice de l'Est était de 133 000 \$. Quelles étaient les prévisions l'an dernier, lorsque nous avons examiné cela? Je crois que c'était un peu plus élevé.

**Mme Labelle :** C'était un peu plus élevé, sénateur, mais nous avons encore la pression financière de 38 000 \$. Il y a deux ou trois éléments. Vous verrez que les prévisions pour le présent exercice financier sont également plus élevées parce que les salaires des employés de la cafétéria sont demeurés inchangés. Nous prévoyons des augmentations de coûts pour cela, et aussi pour l'IPC pendant le présent exercice.

**Le sénateur Dalphond :** Je comprends que le budget inclut l'augmentation prévue.

**Mme Labelle :** C'est exact.

**Senator Dalphond:** The cost last year, or the subsidies we have to provide, is lower than what was expected. The second page of the report says, of course, that if we go for the options that have been discussed, we have to buy new machines or rent them. The proposal is to buy these new machines and the cost is about \$22,000. Also, it says that the food in the machines will be discarded after a day or two. So there will also be that cost associated with the waste.

What will be the ultimate saving? If I say that we're saving \$133,000 now, but we have to incur \$20,000 or \$22,000 plus the cost of the waste, what is the ultimate benefit? What's the size of it?

**Ms. Labelle:** Ultimately, right now, the forecast, if we maintain status quo, would be the \$410,000 that we had provided for the full usage and the provisions for what I just mentioned earlier. You mentioned the \$22,000. We propose to purchase the machine because renting it was \$15,000 a year. In any case, rent or buy, you have to factor in that half of an FTE needs to swap the food, make sure that the expiration dates are okay and do the due diligence that they would in the cafeteria anyway for the same food on top of O&M of the machines, so we need provisions for that. All of that was factored into the provisions for the cost. Essentially, I believe roughly \$60,000 was factored in, all things considered in that sense: Salary and O&M purchase.

**Senator Dalphond:** But we're talking about closing this cafeteria, which represents one third of the subsidies because of the big part here, the lion's share.

**Ms. Labelle:** Correct.

**Senator Dalphond:** The savings would be about \$60,000 a year if everything goes as forecasted?

**Ms. Labelle:** Roughly, yes. Do we expect our new machine O&M —

**Senator Dalphond:** That is \$1,000 a week or so to prevent employees such as people from security and so on, from having access to hot food, especially in the winter when they don't have to go far away, or on a day when it's raining, and so on.

I think we are pushing our employees to work on the Hill and not to stay home to work. I would like to offer them — Senator Carignan and other colleagues have made the same point — an environment that includes accessibility to food that happens to be subsidized, but it's also subsidized for both senators and MPs. For me, I think it's part of the well-being of the Hill. For \$60,000, I certainly will not vote for that.

**Le sénateur Dalphond :** Le coût de l'année dernière, ou les subventions que nous avons à fournir, est inférieur aux prévisions. La deuxième page du rapport dit que, bien sûr, si nous optons pour les options qui ont été discutées, il faut acheter de nouvelles machines ou les louer. La proposition consiste à acheter ces nouvelles machines et le coût est d'environ 22 000 \$. De plus, on dit que la nourriture dans les machines sera jetée après un jour ou deux. Il y aura donc aussi un coût associé à ce qui sera jeté.

Quelles seront les économies au bout du compte? Si on dit que nous économisons 133 000 \$, mais que nous devons dépenser 20 000 \$ ou 22 000 \$, et ajouter le coût de la nourriture jetée, quelles sont les économies en fin de compte? À combien s'élèvent-elles?

**Mme Labelle :** À l'heure actuelle, les prévisions seraient — si nous maintenons le statu quo — de 410 000 \$ pour une utilisation complète et ce que je viens de mentionner. Vous avez parlé des 22 000 \$. Nous proposons d'acheter la machine, car le coût de location est de 15 000 \$ par année. Quoi qu'on fasse, achat ou location, il faut tenir compte du fait que nous avons besoin d'un ETP à mi-temps pour remplacer la nourriture, veiller à ce que les dates de péremption ne soient pas dépassées, et faire preuve de la même diligence raisonnable qu'à la cafétéria pour la nourriture, ce à quoi il faut ajouter les frais de fonctionnement et d'entretien des machines, alors il faut prévoir le tout. Tout cela a été pris en compte dans le coût. Essentiellement, je crois qu'environ 60 000 \$ a été calculé en tout: salaire, achat, entretien et fonctionnement.

**Le sénateur Dalphond :** Toutefois, nous parlons de la fermeture de la cafétéria, ce qui représente le tiers des subventions, soit la part du lion.

**Mme Labelle :** C'est exact.

**Le sénateur Dalphond :** Les économies seraient de l'ordre de 60 000 \$ par année, si tout va comme prévu?

**Mme Labelle :** En gros, oui. Prévoit-on que les frais d'entretien et de fonctionnement...

**Le sénateur Dalphond :** On parle d'environ 1 000 \$ par semaine pour priver les employés, comme les gens de la sécurité, etc., d'avoir accès à un repas chaud sans sortir, surtout en hiver, ou un jour de pluie, etc.

Je pense que nous obligeons nos employés à venir travailler sur la Colline au lieu de faire du télétravail. J'aimerais leur offrir — le sénateur Carignan et d'autres collègues ont fait valoir le même argument — un environnement qui leur permet d'avoir accès à des repas qui sont, oui, subventionnés, mais ils le sont aussi pour les sénateurs et les députés. Je pense que c'est pour le bien-être des gens qui travaillent sur la Colline. Pour 60 000 \$, je ne vais certainement pas voter en faveur de cela.

**Senator Moodie:** I would like to support what Senator Seidman has said. A survey should be done to ask the question before any change is made and it should include senators, as Senator Plett said.

I understand that it's reasonable to take the available data on cost efficiency. It's an important part of the decision making to do that, but it's also important because we care about the quality of the workplace that we have here and the environment that supports our staff to be a healthy one. I think it's important we ask that question of our staff and of our senators before we make any moves.

I want to remind us of the fact that we did stop the food during late sittings here in the Senate for senators and we have not stopped hearing about that. There are continual ongoing complaints. I think we should learn from our experience and we should be asking the question and seeking the feedback. It's a part of the process that I think is a reasonable one.

**The Chair:** Thank you, senator.

[Translation]

**Senator Carignan:** No. That's okay. Others have already talked about running the cafeteria to turn a profit. What is the goal?

**The Chair:** Senator Loffreda, do you want to comment on that or shall we move on to adopting the report?

**Senator Loffreda:** We could do a survey. I agree with what I've heard from most of the senators who spoke about this regarding the well-being of our employees and everyone. We want to encourage them to come work in the office, despite the fact —

[English]

I was part of SEBS when we adopted this report. We are looking for efficiencies. I've always said that he who doesn't care for a quarter will not be worth a quarter. We're looking for efficiencies. It's discussed annually. I think it's only fair maybe to go back, take a survey and listen to the people. I have always said that it's 80% listening and 20% talking and reacting. So let's listen to what personnel has to say.

The intentions were good. We want to be fiscally responsible at the Senate. Those were the intentions. We do have a cafeteria here that could be used and the walking distance from the East Block to here is not very far. We figured that those staff who do want to use the cafeteria — and our cafeteria is not being fully used — could use our cafeteria. We would have senators use our

**La sénatrice Moodie :** Je suis d'accord avec ce qu'a dit la sénatrice Moodie. Nous devrions effectuer un sondage afin de poser la question au personnel, et aux sénateurs — comme l'a dit le sénateur Plett —, avant que tout changement ne soit apporté.

Je comprends qu'il est raisonnable d'utiliser les données disponibles sur la rentabilité. Il est important d'en prendre compte avant toute décision, mais c'est également important parce que nous nous soucions de la qualité de notre lieu de travail et nous voulons offrir un environnement de travail sain à nos employés. Je pense qu'il est important de poser cette question à notre personnel et aux sénateurs avant de modifier quoi que ce soit.

Je tiens à rappeler que nous n'offrons plus le service alimentaire aux sénateurs lors des séances tardives, ici au Sénat, et que nous n'arrêtons pas d'en entendre parler. Il y a des plaintes continues à ce sujet. Je pense que nous devrions tirer les leçons de notre expérience et que nous devrions poser la question et demander au personnel et aux sénateurs ce qu'ils en pensent. Il serait raisonnable de procéder de cette façon.

**La présidente :** Je vous remercie, madame la sénatrice.

[Français]

**Le sénateur Carignan :** Non, ça va; d'autres ont déjà parlé de ce point, soit la question d'opération de profit. Quel est l'objectif?

**La présidente :** Sénateur Loffreda, est-ce que vous voulez faire un commentaire là-dessus ou allons-nous à l'adoption du rapport?

**Le sénateur Loffreda :** On peut faire un sondage. Si j'écoute la plupart des sénateurs qui ont parlé de ce sujet, je suis d'accord en ce qui concerne le bien-être de nos employés et de tout le monde. On veut les encourager à venir travailler au bureau, malgré le fait —

[Traduction]

Je siégeais au Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités lorsque nous avons adopté ce rapport. Nous voulons réaliser des économies. J'ai toujours dit que celui qui ne se soucie pas d'une pièce de vingt-cinq cents n'en verra pas la valeur. Nous voulons réaliser des économies. Nous en discutons chaque année. Je pense qu'il est juste de mener un sondage et d'écouter ce que les gens pensent. J'ai toujours dit qu'il fallait écouter 80 % du temps et parler et réagir 20 % du temps. Écoutons donc ce que le personnel a à dire.

Les intentions étaient bonnes. Nous voulons que le Sénat soit financièrement responsable. Telles étaient les intentions. Nous disposons d'une cafétéria dont les gens pourraient se prévaloir et qui est à deux pas de l'édifice de l'Est. Nous nous sommes dit que les membres du personnel qui aimeraient manger à la cafétéria — et notre cafétéria est sous-utilisée — pourraient

cafeteria. We figured that was an acceptable alternative, yes, to save. As I said, he who does not care for a quarter will not be worth a quarter. Every dollar counts to save a few dollars for the taxpayers.

However, I do agree; let's survey the staff and the senators and then take a more thorough and knowledgeable decision. Everybody has an opinion. A judgment is based on facts, experience and research. Let's do the adequate research, do the surveys, come back and settle it once and for all because we discuss this annually. I think we should put an end to it. No decision is the worst decision, so let's decide. We either keep it or we encourage staff and senators to use our cafeteria here, which will be much more profitable. It serves us very well. I often eat at our cafeteria here. The walking distance is nominal.

If I can finish on a positive note, it's encouraging to tell our staff and our senators to walk, get some exercise, grab a lunch, walk back to their offices and get some air. The intention was a healthy one.

[Translation]

**The Chair:** I just have one question. When do you have to sign the renewal agreement with the House of Commons?

**Ms. Labelle:** Normally the agreement must be renewed 90 days before it expires in June. It is April now, so we are already well within that 90-day period. The House of Commons is aware that this discussion is happening today and that the agreement cannot be signed until —

**The Chair:** May 1?

**Ms. Labelle:** Exactly.

**The Chair:** In that case, is two weeks enough time to do the survey?

**Ms. Labelle:** I would have to work with my colleagues in the Communications Directorate, but that might be tight.

**The Chair:** What I'm hearing is that it will be next April. Thank you for the report, senator. We all agree to put off this decision once again.

Thank you, Josée and Pierre. I think you are going to stay with us for the next two items on the agenda.

utiliser notre cafétéria, comme les sénateurs. Nous avons estimé que c'était une solution acceptable qui nous permettrait d'économiser. Comme je l'ai dit, celui qui ne se soucie pas d'une pièce de vingt-cinq cents n'en verra pas la valeur. Chaque dollar compte et peut faire réaliser des économies de quelques dollars aux contribuables.

Cela dit, je suis d'accord; réalisons un sondage auprès du personnel et des sénateurs. Cela nous permettra de prendre une décision plus raisonnée et éclairée. Tout le monde a une opinion. Un jugement se fonde sur des faits, des expériences et des recherches. Effectuons les recherches qui s'imposent, menons les sondages, repartons de cette question et réglons-la une fois pour toutes, car nous en discutons chaque année. Je pense que nous devrions prendre une décision. Ne pas prendre de décision est la pire des décisions, alors prenons une décision. Soit nous conservons cette cafétéria, soit nous encourageons le personnel et les sénateurs à utiliser notre cafétéria ici, ce qui sera beaucoup plus rentable. Cette cafétéria nous sert très bien. J'y mange souvent. On peut facilement s'y rendre à pied.

Si je peux terminer sur une note positive, il est bon de dire à notre personnel et aux sénateurs de marcher, de faire de l'exercice, de dîner et de prendre l'air avant de retourner à leur bureau. Nous avons formulé cette recommandation avec une saine intention.

[Français]

**La présidente :** J'ai seulement une question : à quel moment devez-vous signer l'entente de renouvellement avec la Chambre des communes?

**Mme Labelle :** Normalement, la disposition parle de 90 jours avant l'expiration de l'entente en juin. Nous sommes en avril, donc nous sommes pas mal dans la période de 90 jours. La Chambre des communes est au courant du fait que cette discussion a lieu aujourd'hui et qu'on ne pourra pas signer d'entente avant...

**La présidente :** Le 1<sup>er</sup> mai?

**Mme Labelle :** Exactement.

**La présidente :** À ce moment-là, est-ce que vous avez assez de deux semaines pour faire le sondage?

**Mme Labelle :** Il faudrait que je travaille avec mes collègues à la Direction des communications, mais cela me semble serré.

**La présidente :** Ce que je viens d'entendre, c'est avril prochain. Merci pour le rapport, sénateur. D'un commun accord, on va reporter cette décision encore une fois.

Merci, Josée et Pierre. Je crois que vous allez rester avec nous pour les deux prochains points à l'ordre du jour.

**Senator Carignan:** Excuse me, Madam Chair. I just want to say one thing. It was just said that we renew this agreement every year. We are not putting it off. Next year, we will look at the issue again, just as we would for any contract that is expiring. We are not putting off the decision. We make it every year.

**The Chair:** That is what is happening. We put it off every year, senator. I was a member of the Subcommittee on the Senate Estimates and Committee Budgets for five years. I am no longer a member, but this conversation has been coming up every year for five years now.

**Senator Carignan:** Yes, regarding the renewal of the agreement.

**The Chair:** Yes, regarding the renewal of the agreement, and every year we have the same conversation about closing that cafeteria. The problem that was created over the years —

**Senator Carignan:** Perhaps we should leave this item open?

**The Chair:** Perhaps, but there may also be differences of opinion. The fact is that when we were in the Centre Block, the cafeteria there met the needs of all the staff and senators, but since we started working from different buildings, there have been additional costs.

Given that Senate spending is up, we asked representatives from the Senate Administration to identify operational efficiencies and ways of cutting costs. This is part of the low-hanging fruit, some of the costs that are currently being examined.

[English]

**Senator Plett:** I really apologize — and God love our translator, she was really trying to keep up with the exchange you and Senator Carignan were having — but when you're both speaking at the same time, she couldn't keep up and I couldn't understand. I would like to know what the decision is now.

**The Chair:** The survey won't be done in time so we're pushing it back to next year one more time.

**Senator Plett:** Thank you.

**The Chair:** That's what I was saying, one more time.

**Le sénateur Carignan :** Je m'excuse, madame la présidente; j'ai juste un point. On vient de dire qu'on renouvelle cette décision chaque année. On ne la reporte pas. L'an prochain, on va se reposer la question, comme pour n'importe quel contrat qui vient à échéance. On ne repousse pas la décision, on la prend annuellement.

**La présidente :** C'est cela. On la repousse chaque année, sénateur. Cela fait cinq ans que je siège au Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités. Je n'y siège plus, mais cela fait cinq ans que cette conversation revient chaque année.

**Le sénateur Carignan :** Sur le renouvellement de l'entente; parfait, c'est très bien.

**La présidente :** Sur le renouvellement de l'entente, oui, et chaque année, on a la même conversation au sujet de la fermeture de cette cafétéria. Le problème qui a été créé au cours des années...

**Le sénateur Carignan :** On devrait peut-être comprendre qu'il faut la laisser ouverte.

**La présidente :** Peut-être, mais on peut aussi avoir des divergences d'opinions. Le fait est que lorsqu'on était à l'édifice du Centre, la cafétéria de l'édifice répondait aux besoins de tout le personnel et des sénateurs, alors que depuis que nous siégeons dans des édifices séparés, des coûts supplémentaires se sont ajoutés.

Considérant l'enveloppe budgétaire qui augmente sur le plan des coûts du Sénat, on a demandé aux représentants de l'Administration du Sénat de trouver des efficacités opérationnelles et des diminutions de coûts. Cela fait partie, comme on dit en anglais, des *low-hanging fruits*, donc des coûts qui font l'objet d'un examen à l'heure actuelle.

[Traduction]

**Le sénateur Plett :** Je m'excuse — et je remercie sincèrement notre interprète qui essayait de suivre l'échange que vous aviez avec le sénateur Carignan —, mais quand vous parliez tous les deux en même temps, elle ne pouvait pas suivre et je n'ai pas compris. J'aimerais savoir quelle est la décision.

**La présidente :** Nous ne pourrons pas effectuer le sondage à temps. Nous allons donc reporter la décision, une fois de plus, à l'année prochaine.

**Le sénateur Plett :** Je vous remercie.

**La présidente :** C'est ce que je disais. Nous devons la reporter, une fois de plus.

The next item is a third report from the Subcommittee on Senate Estimates and Committee Budgets concerning the efficiency review of the activities and services provided by the Senate Administration.

David Vatcher, Director, Information Services Directorate, will join us as a witness. Again, it is my understanding that Senator Loffreda will make opening remarks on that, and Pierre and David will assist in answering questions.

**Senator Loffreda:** I just want to quickly say it's a low-hanging fruit here, but with the accumulation of numerous low-hanging fruits, we'll arrive to a substantial amount of savings. Like I said, every dollar counts. They are low-hanging fruits for those listening, but it is important to look at that and the easy and low-hanging fruits like the cafeteria.

In the meantime, my last comment on that, we can take the survey and next year when we do contemplate this decision, we'll have a thorough survey that has been sent to all senators and staff, and we can take a thorough decision once and for all and not review it annually in SEBS. Those who were part of SEBS took the decision to bring it forward to acknowledge that this was a low-hanging fruit that we could contemplate cutting.

My next report is the twenty-eighth report on Senate laptops in senators' offices.

*[Translation]*

Honourable senators, I have the honour to present the 28th report of the subcommittee, which makes recommendations on providing Senate laptops in the context of the efficiency review.

The Senator's Office Management Policy and the Senators' Office Expense Index indicate that every senator and staff member may receive one laptop paid for by central funding.

However, while some senators have one or two full-time staff, other senators choose to hire part-time staff, students, interns or have volunteers working for them, creating the need for a greater number of laptops. The number of laptops per senator's office varies from 1 to 10, excluding House Officers.

Options were presented to your subcommittee to establish the maximum number of laptops attributed per senate office. Your subcommittee recommends that the Internal Economy

Le prochain point à l'ordre du jour est le troisième rapport du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités sur l'examen d'efficience des activités et des services fournis par l'Administration du Sénat.

David Vatcher, directeur à la Direction des services d'information, se joint à nous à titre de témoin. Encore une fois, je crois comprendre que le sénateur Loffreda prononcera une déclaration liminaire, et MM. Vatcher et Lanctôt l'aideront à répondre aux questions.

**Le sénateur Loffreda :** Je tiens à préciser brièvement que c'est une solution facile et qu'avec de nombreuses solutions à notre portée, nous parviendrons à réaliser des économies substantielles. Comme je l'ai dit, chaque dollar compte. Je veux que ceux qui nous écoutent sachent qu'il s'agit de solutions faciles. Il est tout de même important d'examiner ces questions et ces solutions faciles, comme celle qui nous est donnée avec la cafétéria.

Je me contenterai de formuler une dernière remarque à ce sujet. Nous pouvons effectuer le sondage et l'année prochaine, lorsque nous reparlerons de cette question, ce sondage exhaustif qui aura été envoyé à tous les sénateurs et à tout le personnel nous permettra de prendre une décision éclairée une fois pour toutes. Nous n'aurons pas à y revenir chaque année au Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités. Les membres de ce sous-comité ont décidé de soumettre cette proposition en reconnaissant qu'il s'agissait d'une solution à portée de main. Nous pourrions réduire les dépenses dans ce domaine.

Mon prochain rapport est le vingt-huitième rapport sur les ordinateurs portables du Sénat dans les bureaux des sénateurs.

*[Français]*

Honorables sénateurs et sénatrices, j'ai l'honneur de présenter le 28<sup>e</sup> rapport du sous-comité, qui fait des recommandations sur l'attribution des ordinateurs portables du Sénat, toujours dans le contexte de l'examen d'efficience.

La Politique sur la gestion de bureau des sénateurs et l'index des dépenses de bureau des sénateurs indiquent que chaque sénateur et membre du personnel peut recevoir un ordinateur portable prélevé à partir du budget central.

Cependant, bien que certains sénateurs aient un ou deux employés à temps plein, d'autres embauchent du personnel à temps partiel, des étudiants, des stagiaires ou des bénévoles, ce qui veut dire qu'un plus grand nombre d'ordinateurs portables est nécessaire. Le nombre d'ordinateurs portables par bureau de sénateur varie de 1 à 10, excluant les agents politiques.

Des options ont été présentées à votre sous-comité afin d'établir le nombre maximal d'ordinateurs portables alloués par bureau de sénateur. Votre sous-comité recommande que le

Committee approve option 1, to limit the number of laptops to a maximum of four devices per senate office; that the number of laptops per senate office be reduced by attrition; that a communiqué be sent to inform senators; that the Senators' Office Expense Index be modified to reflect the change.

Unless there are any questions, I recommend that the report be adopted.

**The Chair:** David, do you have anything to add?

**David Vatcher, Director, Information Services Directorate, Senate of Canada:** That was very clear. Thank you, Senator Loffreda.

**The Chair:** Are there any questions or comments?

[English]

**Senator Quinn:** This is a contrast compared to the last discussion. I'm not going to go back there. Thank you for the work that the team did. We spent 40 minutes on that and we talked about employer of choice. We used that phrase in the previous discussion.

Here we're talking about being an employer of choice, bringing people into the Senate, probably a younger group of people. Come work in the Senate and, by the way, we're not going to give you the tools to completely be able to do your job. I think this is wrong. We need to completely rethink this. I don't know how we can be an employer of choice if we cannot give the tools to the young folks who will be working in the Senate. It's up to the senators regarding the number of employees and up to the Senate to equip those employees.

[Translation]

**Senator Saint-Germain:** I agree with this proposal. I am surprised to see that we are talking about 10 senators who are non-compliant with the policy. One senator's office has 10 computers and, to me, that poses a security risk. That means that interns have access to computers that are connected to the Senate network and I do not think that is justified. This proposal is reasonable and I support it.

**The Chair:** I would like to add, as in any circumstance —

Comité de la régie interne approuve l'option 1, qui est de limiter le nombre d'ordinateurs portables à un maximum de quatre appareils par bureau de sénateur; que le nombre d'ordinateurs portables par bureau de sénateur soit réduit par attrition; qu'un communiqué soit envoyé pour informer les sénateurs; que l'index des dépenses de bureau des sénateurs soit modifié afin de refléter les changements.

À moins qu'il y ait des questions, je recommande l'adoption du rapport.

**La présidente :** David, est-ce que vous aviez quelque chose à ajouter?

**David Vatcher, directeur, Direction des services d'information, Sénat du Canada :** C'était très clair. Merci, sénateur Loffreda.

**La présidente :** Y a-t-il des questions ou des commentaires?

[Traduction]

**Le sénateur Quinn :** Voilà qui est bien différent de la dernière discussion. Je ne vais pas y revenir. Je remercie l'équipe pour le travail qu'elle a accompli. Nous avons passé 40 minutes sur ce sujet et nous avons dit que nous sommes un employeur de choix. Nous avons utilisé cette expression lors de la discussion précédente.

Nous disons que nous voulons être un employeur de choix, attirer des gens au Sénat, et probablement un groupe d'employés plus jeunes. Nous leur demandons de venir travailler au Sénat, mais nous n'allons pas leur donner les outils dont ils auront besoin pour faire leur travail. C'est inacceptable. Nous devons absolument repenser cette décision. Je ne sais pas comment nous pouvons être un employeur de choix si nous ne pouvons pas donner aux jeunes qui travailleront au Sénat les outils dont ils auront besoin. Il revient aux sénateurs de décider du nombre d'employés et il incombe au Sénat d'équiper ces employés.

[Français]

**La sénatrice Saint-Germain :** Je suis d'accord avec cette proposition et je suis étonnée de voir qu'on parle de 10 sénateurs qui seraient non respectueux de la politique. Un bureau de sénateur a 10 ordinateurs et cela, quant à moi, pose des risques de sécurité. Cela veut dire que des stagiaires ont accès à des ordinateurs branchés au réseau du Sénat et je pense que ce n'est pas justifié. Donc, je trouve que cette proposition est raisonnable et je l'appuie.

**La présidente :** J'aimerais ajouter que, comme dans toute circonstance...

[English]

Senator Quinn, this is a comment that probably will alleviate your concerns. Steering always has the opportunity or the option of providing exceptions. When circumstances will be adequate, there are exceptions that can be granted. So it's just to avoid the — I'm using the word with caution — abuse of usage. That's what we're saying here, but exceptions can be approved by steering.

**Senator Quinn:** If I may, I'll stand by my previous comment. I do want to recognize what my colleague said, and I would think there are methods of putting restrictions in terms of the breadth of usage of equipment. But in any case, I would also suggest that people who come in as interns and what have you may bring in their own devices and start using those devices in ways that may compromise the Senate information. I'm just worried about if there is abuse of equipment, and then I would expect that would be dealt with and not bring in a broad-based rule that says we're not going to equip our employees to do the work we've asked them to do.

**Senator Loffreda:** With respect to your comment about Senate information and security, that question was asked. It's a very important question. You raise a very important issue. We obtained assurance that is not the case. There is adequate security when they do go into our systems. And so we're satisfied on the security aspect. We would not make a recommendation if security was at stake here. I want that to be clear.

**Senator LaBoucane-Benson:** I'm looking at the report. In the background information, it excludes House Officers, however, when I look at the options 1 and 2, it doesn't exclude house officers. It doesn't explicitly say that this doesn't include house officers. I wonder if you could add that in when we're actually voting.

**The Chair:** Thank you.

**Senator Quinn:** Just for my own clarification, what would be the rationale for excluding house officers, leaders, and so on?

**Senator LaBoucane-Benson:** They have more employees. The opposition has more employees than one senator.

**Senator Quinn:** I understand that, but there may also be more temporary people, more interns.

**Senator LaBoucane-Benson:** No, full-time staff.

[Traduction]

Sénateur Quinn, mon commentaire répondra probablement à vos préoccupations. Le comité directeur a toujours la possibilité de prévoir des exceptions. Lorsque les circonstances s'y prêtent, des exceptions peuvent être accordées. Nous voulons simplement éviter — j'utilise ce terme avec prudence — une utilisation abusive de l'équipement. C'est ce que nous disons ici, mais des exceptions peuvent être approuvées par le comité directeur.

**Le sénateur Quinn :** Si vous le permettez, je m'en tiens à mon commentaire précédent. Je veux reconnaître ce que ma collègue a dit, et je pense qu'il est possible d'imposer des restrictions au chapitre de l'utilisation de l'équipement. Mais qu'importe, je pense aussi que les stagiaires ou autres employés pourraient décider d'apporter leurs propres appareils au travail et commencer à les utiliser d'une manière qui pourrait compromettre les renseignements du Sénat. S'il y a un usage excessif de l'équipement, je m'attends à ce que l'on résolve cette situation. Cependant, je ne veux pas que l'on introduise une règle générale indiquant que nous n'allons pas donner à nos employés l'équipement dont ils ont besoin pour faire le travail que nous leur avons demandé d'accomplir.

**Le sénateur Loffreda :** J'aimerais revenir sur ce que vous avez dit au sujet des renseignements et de la sécurité du Sénat. Cette question a été posée. Elle est très importante. Vous soulevez une question très importante. Nous avons obtenu l'assurance qu'il n'y a pas de problèmes à cet égard. La sécurité de nos systèmes est garantie lorsque ces employés les utilisent. Nous avons donc obtenu une réponse satisfaisante en ce qui concerne la sécurité. Nous ne ferions pas cette recommandation si la sécurité était en jeu. Je tiens à ce que cela soit clair.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** En lisant le rapport, j'ai constaté qu'on excluait les agents supérieurs de la Chambre dans la mise en contexte, mais pas dans les options 1 et 2. Il n'est pas explicitement dit que cela n'inclut pas les agents supérieurs de la Chambre. Serait-il possible d'ajouter cet élément au moment de voter?

**La présidente :** Merci.

**Le sénateur Quinn :** Pourquoi exclurait-on les agents supérieurs de la Chambre, les leaders, et cetera? Je cherche simplement à comprendre.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Ils ont plus d'employés. L'opposition a plus d'employés qu'un sénateur.

**Le sénateur Quinn :** Je comprends cela, mais il peut aussi y avoir plus d'employés temporaires et de stagiaires.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Non, on parle d'employés à temps plein.

**Senator Quinn:** So we're only talking about permanent staff? I'm sorry, okay. So that needs to be clarified too, permanent staff versus temporary staff.

**Senator LaBoucane-Benson:** No, it's per office, but it just excludes house officers.

**Mr. Vatcher:** Thank you for your questions. I mostly appear here for reasons of IT security. Rest assured that I would not recommend something that would bring additional risks to the Senate.

Senators, by and large, hire one or two employees, and all of these employees should have a laptop to do their work. What we're talking about today are employees who are part time, maybe volunteers, maybe work for three months and whatever. We would offer those employees another secure way to connect. I hope this answers your question.

**Senator Quinn:** Only so far as they would use their own device.

**Mr. Vatcher:** They can use their own device and connect to a virtual desktop.

**Senator Quinn:** The policy is for full-time employees?

**Mr. Vatcher:** Essentially, yes.

**Senator Quinn:** Maybe we should state that. If I had three full-time employees or two, fine, but it is full-time employees who want to get it installed.

**Mr. Vatcher:** The number of employees in senators' offices is regimented by their office budget. That's why they don't have five, six or seven full-time employees.

**The Chair:** It's not all — as you said — full-time employees. Some are part-time. When we hire students, they are part-time. They can be there for three or four months. The thing is that we are capping it at four.

**Senator Quinn:** I understand that, chair. I'm just trying to tie the logic together: Full-time people have just been told that part-time or interns can use their own devices because we have the means to give certain access.

**The Chair:** Agreed.

**Le sénateur Quinn :** Il n'est donc simplement question que du personnel permanent? D'accord, désolé. Il faudrait donc clarifier cela également, et faire la distinction entre le personnel permanent et le personnel temporaire.

**La sénatrice LaBoucane-Benson :** Non, on y va par bureau, mais cela exclut simplement les agents supérieurs de la Chambre.

**M. Vatcher :** Je vous remercie de vos questions. Je viens principalement ici pour traiter d'enjeux de sécurité informatique. Soyez assurés que je ne recommanderais pas quoi que ce soit qui représenterait un risque accru pour le Sénat.

Dans l'ensemble, les sénateurs embauchent un ou deux employés, et tous ces employés devraient disposer d'un ordinateur portable pour faire leur travail. Ce dont nous parlons aujourd'hui, ce sont des employés à temps partiel. J'entends par là des bénévoles ou des employés qui peuvent travailler pendant trois mois, par exemple. Nous offririons à ces employés un moyen sûr de se connecter au système. J'espère avoir répondu à votre question.

**Le sénateur Quinn :** Seulement dans la mesure où ils utiliseraient leur propre appareil.

**M. Vatcher :** Ils peuvent utiliser leur propre appareil pour se connecter à un bureau virtuel.

**Le sénateur Quinn :** Il s'agit d'une politique pour les employés à temps plein?

**M. Vatcher :** Oui, pour l'essentiel.

**Le sénateur Quinn :** Peut-être devrions-nous le préciser, alors. Si j'avais deux ou trois employés à temps plein, d'accord, mais ce sont les employés à temps plein qui veulent l'installer.

**M. Vatcher :** Le nombre d'employés dans les bureaux de sénateurs est régi par le budget de leur bureau. C'est pourquoi ils n'ont pas cinq, six ou sept employés à temps plein.

**La présidente :** Comme vous l'avez dit, ce ne sont pas tous des employés à temps plein. Certains sont à temps partiel. Lorsque nous embauchons des étudiants, ils travaillent à temps partiel. Ils peuvent être là pour trois ou quatre mois. Le hic, c'est que nous avons établi un seuil de quatre.

**Le sénateur Quinn :** Je comprends cela, madame la présidente. J'essaie simplement de trouver la logique là-dedans. On vient de dire aux employés à temps plein que les employés à temps partiel ou les stagiaires peuvent utiliser leurs propres appareils parce qu'on a les moyens de leur donner un accès au système.

**La présidente :** En effet.

**Senator Quinn:** I may decide to have four or five people at \$30,000 a year. That would be my decision as a senator running my office. I may decide to have two. If we have full-time people, then they need to be equipped. That's what I'm saying. We're comfortable with the fact that four is reasonable, but I don't need four in my office; I only need three. I'm just saying that we need to ensure we are seen as an employer of choice by providing full-time people with the equipment required.

**Senator Loffreda:** Senator Quinn, you're making good points, but I think four is reasonable. Like we said, we have to arrive at a number. Four is reasonable. I said it right off the top and in English so that everyone could understand and so that it was not subject to interpretation: Senate laptops and senators' offices. That is clear. There is no amendment required to this report. There are other needs when it isn't a senator's office. Those needs are full-time, part-time and interim. We can't limit those offices, but that was clear from the beginning.

**Senator Plett:** I'm good as well. I think the question should be called. I think it's very clear. Temporary people need to be limited. We have had senators who have had 10 interns at one time — no control. We need to have control. I'm fine.

**The Chair:** It is moved by the Honourable Senator Loffreda:

That the twenty-eighth report of the Subcommittee on Senate Estimates and Committee Budgets be adopted with an amendment to explicitly exclude house officers from the limit of four devices.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Carried.

The next item is the last report from the Subcommittee on Senate Estimates and Committee Budgets concerning privately owned residences and daily allowances.

**Senator Loffreda:** Those were cost savings we presented, and there is a song that says, "Two out of three ain't bad," but we'll keep bringing forward cost-saving opportunities and take the decisions here. Even if there are low-hanging fruits, it is very important to present those low-hanging fruits to see if we can accumulate and arrive at substantial savings, and we are fiscally responsible at the Senate of Canada.

**Le sénateur Quinn :** Je pourrais décider d'engager quatre ou cinq personnes à 30 000 dollars par an. C'est une décision que je pourrais prendre en tant que sénateur qui gère son bureau. Je pourrais décider d'embaucher deux personnes. Ce que je dis, c'est que si nous avons des employés à temps plein, ils doivent être équipés. Nous nous entendons pour dire que quatre personnes, c'est raisonnable, mais moi, je n'en ai pas besoin de quatre dans mon bureau; je n'en ai besoin que de trois. Tout ce que je dis, c'est que nous devons veiller à être perçus comme un employeur de choix en fournissant à nos employés à temps plein l'équipement dont ils ont besoin.

**Le sénateur Loffreda :** Vous soulevez de bons arguments, sénateur Quinn, mais je pense que quatre employés, c'est raisonnable. Comme nous l'avons dit, nous devons statuer sur un chiffre. Quatre, c'est raisonnable. Je l'ai dit d'emblée et en anglais pour que tout le monde puisse comprendre et que ce ne soit pas sujet à interprétation : nous nous en tenons aux ordinateurs portables du Sénat et aux bureaux des sénateurs. C'est clair. Il n'y a pas lieu d'amender ce rapport. Il y a d'autres besoins en dehors des bureaux des sénateurs. Il y a des besoins à temps plein, à temps partiel et intérimaires. Nous ne pouvons pas limiter ces bureaux. C'est clair depuis le début.

**Le sénateur Plett :** C'est bon pour moi aussi. Je crois que nous devrions passer au vote. Je pense que c'est très clair. Il faut imposer une limite pour les employés temporaires. Certains sénateurs ont déjà eu 10 stagiaires en même temps, sans aucun contrôle. Nous devons exercer un contrôle. Cela me convient.

**La présidente :** L'honorable sénateur Loffreda propose :

Que le vingt-huitième rapport du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités soit adopté avec un amendement visant à exclure explicitement les agents supérieurs de la Chambre de la limite de quatre appareils.

Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

**Des voix :** Oui.

**La présidente :** La motion est adoptée.

Le prochain point à l'ordre du jour est le dernier rapport du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités sur les résidences privées et les indemnités quotidiennes.

**Le sénateur Loffreda :** Nous avons présenté des économies, et il y a une chanson qui dit : « deux sur trois, c'est pas mal », mais nous continuerons à présenter des possibilités d'économies et à prendre des décisions. Même si certaines solutions sont faciles, il est très important de les présenter pour voir s'il est possible d'économiser de façon substantielle en les accumulant. Nous faisons preuve de responsabilité fiscale au Sénat du Canada.

I move on to my twenty-ninth report on privately owned accommodation.

Honourable senators, finally, I have the honour to present the twenty-ninth report of the subcommittee, which follows a request from CIBA for the subcommittee to examine the daily allowance for privately owned accommodation to determine whether an adjustment is necessary for 2024-25.

Your subcommittee heard that the allowance for senators who reside in privately owned accommodation while in the parliamentary district has not been increased since 2019. The current rate for privately owned accommodation is \$50 per day. Applying the inflation rate as of April 1 would increase the daily rate from \$50 to \$58. Your subcommittee recommends that CIBA increase the daily rate for a privately owned accommodation by the inflation rate Consumer Price Index, or CPI, truncated average, effective April 1, 2024.

Unless there are any questions, I recommend the adoption of the report.

**Senator Quinn:** The National Joint Council, or NJC has established \$50 per day. Is this \$50 per day applicable to the other place? Are they increasing their rate? I'm wondering why the Senate would step outside the guidance given by the National Joint Council.

**Pierre Lanctôt, Chief Financial Officer, Finance and Procurement Directorate, Senate of Canada:** Thank you for the question. We basically look at the mixed council, but the Senate has its own calculations for the allowance. It just happened that in the past it was the same. It mirrored what the joint committee and the joint council had. In this case, we're catching up with inflation, and — to our knowledge thus far — the joint council has not yet revised their numbers.

**Senator Quinn:** I'm just wondering if we should have any concerns about stepping outside the NJC or what the other place is doing and setting a precedent by increasing the \$50 to \$58. I know it's not a lot, but we've talked about expenses here of less significance, and I'm just wondering why we're doing something outside the NJC.

**Mr. Lanctôt:** The answer is to keep up with inflation, essentially.

**Senator Quinn:** Okay, thank you.

**The Chair:** Are there any other questions or comments? If not, it was moved by Senator Loffreda:

That the twenty-ninth report of the Subcommittee on Senate Estimates and Committee Budgets be adopted.

Je passe maintenant à mon vingt-neuvième rapport sur les résidences privées.

Honorables sénateurs, j'ai enfin l'honneur de présenter le vingt-neuvième rapport du sous-comité, qui fait suite à une demande du comité CIBA d'examiner l'indemnité quotidienne prévue pour les résidences privées afin de déterminer si un ajustement est nécessaire pour l'exercice 2024-2025.

Votre sous-comité a appris que l'indemnité prévue pour les sénateurs qui logent dans une résidence privée lorsqu'ils se trouvent dans l'enceinte parlementaire n'a pas été augmentée depuis 2019. L'indemnité actuelle pour les résidences privées est de 50 dollars par jour. L'application du taux d'inflation à compter du 1<sup>er</sup> avril ferait passer l'indemnité quotidienne de 50 à 58 dollars. Votre sous-comité recommande que le comité CIBA augmente l'indemnité quotidienne pour une résidence privée en fonction du taux d'inflation de l'indice des prix à la consommation, ou IPC, selon la moyenne tronquée à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024.

S'il n'y a pas de questions, je recommande l'adoption du rapport.

**Le sénateur Quinn :** Le Conseil national mixte a fixé un montant de 50 dollars par jour. Cela s'applique-t-il à l'autre endroit? Ce dernier prévoit-il augmenter son indemnité? Je me demande pourquoi le Sénat s'écarte des directives du Conseil national mixte.

**Pierre Lanctôt, dirigeant principal des finances, Direction des finances et de l'approvisionnement, Sénat du Canada :** Merci pour cette question. Nous tenons compte du CNM, mais le Sénat a sa propre méthode de calcul pour l'indemnité. Ils se trouvent simplement que l'indemnité était la même à une certaine époque. Elle reflétait ce que le comité mixte et le conseil mixte avaient établi. Dans ce cas-ci, nous rattrapons l'inflation, et, à ce que nous sachions, le conseil mixte n'a pas encore révisé ses chiffres.

**Le sénateur Quinn :** Je me demande simplement si nous devrions nous inquiéter de sortir du cadre du CNM ou de ce que fait l'autre endroit et de créer un précédent en passant de 50 à 58 dollars. Je sais que ce n'est pas beaucoup, mais nous avons déjà parlé de dépenses moins importantes ici. Je me demande simplement pourquoi nous nous écartons du cadre du CNM.

**M. Lanctôt :** L'idée consiste essentiellement à suivre l'inflation.

**Le sénateur Quinn :** D'accord, merci.

**La présidente :** Y a-t-il d'autres questions ou commentaires? Sinon, le sénateur Loffreda propose :

Que le vingt-neuvième rapport du Sous-comité des prévisions budgétaires du Sénat et des budgets de comités soit adopté.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

**Some Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Carried, on division.

Item 3 is the Long Term Vision and Plan report. Colleagues, there are items in that report that need to be discussed in private, so we will bring this item to the closed session because of sensitive information on privacy issues. So, this will be brought back a little bit later.

We move on to item 4, which is the report from the Subcommittee on Human Resources regarding senators' regional offices. It's a continued conversation that we have had from before. Toni Francis, Chief Human Resources Officer, Human Resources Directorate; Élise Hurtubise-Loranger, Senior Parliamentary Counsel, Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel; and David Plotkin, Parliamentary Counsel, Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel, will now join us as witnesses.

[*Translation*]

**Hon. Raymonde Saint-Germain:** Honourable colleagues, with the collaboration of the administration team, I will present the highlights of this report before we answer your questions.

In June 2023, your subcommittee asked the Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel to prepare an analysis of the regional office issue in the context of broader committee discussions about the Senate implementing occupational health and safety requirements. We presented this analysis to your subcommittee in October 2023.

I will share some of the highlights.

Regional offices are Senate workplaces and we propose adding to our policy a new section, section 5.14.3 — the Senators' Office Management Policy — to clarify that regional offices are Senate workplaces under Part II of the Canada Labour Code. Under Part II, the employer must ensure that the health and safety of their employees is protected. For the purposes of that part, the Senate is the employer and senators are supervisors of their staff members.

As far as occupational health and safety training are concerned, there is another requirement under the CLC. Pursuant to the Senate Policy on Occupational Health and Safety, senators and employees are already receiving training on this. Given these training requirements that are already in place at the Senate, your subcommittee believes that senators and employees working in

Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

**Des voix :** Oui.

**La présidente :** La motion est adoptée avec dissidence.

Le troisième point à l'ordre du jour est le rapport sur la Vision et le plan à long terme. Chers collègues, sachez que nous devrons discuter de certains éléments de ce rapport en privé. Nous allons donc reprendre ce point à l'ordre du jour lors de notre séance à huis clos. Ce rapport comporte certaines informations sensibles et des enjeux de confidentialité. Nous en parlerons donc un peu plus tard.

Nous passons maintenant au quatrième point à l'ordre du jour, qui est le rapport du Sous-comité des ressources humaines sur les bureaux régionaux des sénateurs. Nous reprenons notre discussion sur le sujet. Toni Francis, dirigeante principale des ressources humaines, Direction des ressources humaines, Élise Hurtubise-Loranger, conseillère parlementaire principale, Bureau du légiste et conseiller parlementaire et David Plotkin, conseiller parlementaire, Bureau du légiste et conseiller parlementaire se joindront maintenant à nous à titre de témoins.

[*Français*]

**L'honorable Raymonde Saint-Germain :** Chers collègues, je vais vous présenter les faits saillants de ce rapport avant que, avec la collaboration de l'équipe de l'administration, nous répondions à vos questions.

En juin 2023, votre sous-comité a demandé au Bureau du légiste et conseiller parlementaire d'analyser la question des bureaux régionaux dans le contexte des discussions plus vastes du comité au sujet de la mise en œuvre par le Sénat des exigences du Code canadien du travail relatives à la santé et à la sécurité au travail. Nous vous avons présenté cette analyse en octobre dernier.

Je vous ressors certains faits saillants.

Les bureaux régionaux sont des lieux de travail du Sénat, et nous proposons d'ajouter à notre politique un nouvel article, l'article 5.14.3 — c'est la Politique sur la gestion de bureau des sénateurs —, pour préciser que les bureaux régionaux sont des lieux de travail du Sénat pour l'application de la partie II du Code canadien du travail. Ainsi, conformément à cette partie, l'employeur doit assurer la santé et la sécurité au travail de ses employés. Pour l'application de cette partie, c'est le Sénat qui est l'employeur, et les sénateurs sont les superviseurs des membres de leur personnel.

En matière de formation en santé et sécurité du travail, il y a une autre obligation en fonction du code. Conformément à notre Politique sur la santé et la sécurité au travail, les sénateurs et les employés reçoivent déjà de la formation en ces matières. Compte tenu de ces exigences de formation que nous avons déjà mises en œuvre, votre sous-comité estime que les sénateurs et les

regional offices do not require additional training sessions at this time.

As for occupational health and safety representatives, the new section that we are proposing, section 5.14.4, clarifies that, in accordance with the Canada Labour Code, an occupational health and safety representative must be appointed for each regional office.

Finally, the regional offices must be located in leased commercial spaces under proposed section 5.14.2.

Every office must be located in leased commercial spaces, thus eliminating the possibility of establishing a regional office in a private residence, including that of a senator. As for accessibility requirements, proposed section 5.14.5 sets out that the Accessible Canada Act applies to regional offices. As such, they must be accessible to everyone.

There are three other mandatory clauses we want to see included in lease agreements. First, the accessibility standards and occupational health and safety requirements are not static and may evolve over time. Your subcommittee therefore recommends that senators be required to include a mandatory clause in their lease agreements such that the lessor is expected to co-operate with the senator to resolve any compliance issues resulting from the change.

For the provision on retrofit costs, retrofits to common areas of a commercial building would be the lessor's responsibility, while retrofits to the rented office space would be the lessee's, therefore the senator's responsibility under the lease agreement. Proposed section 5.14.8 of the SOMP provides that retrofit fees — including construction and consultant fees required to ensure compliance with occupational health and safety and accessibility standards — that are not the responsibility of the lessor of the commercial space under the lease agreement are paid from the senator's office budget. The lessor cannot be a family member of the senator leasing the commercial space for obvious reasons.

Your subcommittee recommends that the Senators' Office Management Policy provisions permitting regional offices that were adopted before the Senate was subject to occupational health and safety legislation under the Canada Labour Code and to accessibility requirements under the Accessible Canada Act, be amended. We propose these changes in the appendix. I presented the essentials here. We recommend approving the proposed amendments in the appendix and requiring senators with existing lease agreements to comply with the new provisions on regional offices when their lease is renewed.

employés qui travaillent dans les bureaux régionaux n'ont, pour le moment, pas besoin de séance de formation supplémentaire.

Au sujet des représentants en santé et en sécurité au travail, le nouvel article que nous vous proposons, l'article 5.14.4, précise que, conformément au régime du Code canadien du travail, un représentant en matière de santé et sécurité au travail doit être nommé pour chaque bureau régional.

Enfin, les bureaux régionaux doivent être situés dans des locaux commerciaux, conformément au nouvel article 5.14.2.

Tous les bureaux devraient être situés dans des locaux commerciaux loués, ce qui éliminerait la possibilité d'établir un bureau régional dans une résidence privée, notamment celle d'un sénateur. Pour ce qui est des exigences en matière d'accessibilité, le nouvel article que nous vous proposons, l'article 5.14.5, préciserait que la Loi canadienne sur l'accessibilité s'applique aux bureaux régionaux. Ceux-ci doivent être conformes à la loi et accessibles à tous.

Il y a trois autres dispositions obligatoires que nous souhaitons voir incluses dans les baux. Premièrement, les normes d'accessibilité et les exigences en matière de santé au travail ne sont pas statiques et peuvent évoluer au fil du temps. Votre sous-comité recommande que les sénateurs soient tenus d'inclure dans leur bail une clause obligatoire stipulant que le locateur est censé collaborer avec le locataire pour résoudre tout problème de conformité résultant de la modification.

Pour l'autre disposition relative au coût des travaux de rénovation, le coût de la rénovation des aires communes d'un immeuble commercial serait à la charge du locateur, tandis que le coût de la rénovation des locaux à bureaux serait à la charge du locataire, donc du sénateur, selon ce qui serait stipulé dans le bail. Le nouvel article 5.14.8, qui a été ajouté à notre Politique sur la gestion de bureau des sénateurs, prévoit que les frais de rénovation, y compris les frais de construction et les honoraires d'experts-conseils visant à assurer la conformité des lieux aux normes d'accessibilité, de santé et de sécurité au travail qui ne sont pas indiqués dans le bail comme étant assumés par le locateur des locaux commerciaux seront imputés au budget du bureau du sénateur. Enfin, le locateur de locaux commerciaux ne peut pas être un membre de la famille du sénateur pour des raisons évidentes.

Votre sous-comité recommande que les dispositions de la Politique sur la gestion de bureau des sénateurs qui autorisent des bureaux régionaux et qui ont été adoptées avant que le Sénat ne soit assujetti aux dispositions du Code canadien du travail relatives à la santé et à la sécurité au travail et aux exigences de la Loi canadienne sur l'accessibilité soient modifiées. Nous vous proposons ces modifications en annexe. Je vous ai présenté l'essentiel de celles-ci. Nous vous recommandons d'approuver les modifications proposées en annexe et d'exiger que les sénateurs qui ont un bail en cours se conforment aux nouvelles

I will close by saying that so far, four senators have this type of office. In a few weeks, with one senator retiring, that number will drop to three offices.

Thank you.

**The Chair:** Thank you very much, Senator Saint-Germain.

This is a conversation that has been held several times. To follow on the recommendations made by the committee, some adjustments have been made to the proposal and that is the result of your work. I thank you for your work and I thank all those who have worked on this file.

Are there any questions or comments?

[English]

**Senator Plett:** I have just one very brief comment. Thank you, Senator Saint-Germain, for the report. You said at the tail end that there are four senators who now have regional offices and it will go down to three, as a matter of fact, in a couple of days, sadly. I don't know who they are, but the three senators may well be here for the next 20 years, and they are allowed to have regional offices when I'm not. I'm not asking for one. I use my office in my home. I used to have a regional office. I'm not advocating by any means. I fully support not having regional offices out of the home for a number of reasons you explained, but I do struggle with the grandfathering of the other ones when we have no idea how long that will be.

It's a comment. I'm going to support the report at the end, but at least it's a comment that I would maybe like to have addressed.

**Senator Saint-Germain:** Élise may want to tell more about this currently. The three senators are from three groups, yours, mine and the progressives.

A question that has been studied by the committee is that we're not MPs, and we need to make sure that these offices have representatives during the whole week. Otherwise, the question has to be asked why we have empty offices but for Mondays or Fridays. That's the first point.

I concur with you. We need to challenge the reason why we have these offices. With the new requirements under the policy, these senators will have to comply with these. They have to

dispositions relatives aux bureaux régionaux lors du renouvellement de leur bail.

Je termine en précisant qu'à ce jour, quatre sénateurs ont ce genre de bureau. Dans quelques semaines, étant donné qu'un sénateur prendra sa retraite, le nombre passera à trois bureaux.

Je vous remercie.

**La présidente :** Merci beaucoup, sénatrice Saint-Germain.

Cette conversation a quand même eu lieu à plusieurs reprises. Pour faire suite aux recommandations faites par le comité, certains ajustements ont été apportés à la proposition, et c'est le résultat de votre travail. Je vous remercie du travail que vous avez fait et je remercie tous ceux qui ont travaillé sur ce dossier.

Y a-t-il des questions ou commentaires par rapport à ce dossier?

[Traduction]

**Le sénateur Plett :** Je n'ai qu'un très bref commentaire à faire. Merci pour le rapport, sénatrice Saint-Germain. Vous avez dit à la fin qu'il y a présentement quatre sénateurs qui disposent de bureaux régionaux, mais qu'il n'y en aura malheureusement plus que trois dans quelques jours. Je ne sais pas qui ils sont, mais ces trois sénateurs pourraient bien être ici pour les 20 prochaines années, et on les autorise à avoir un bureau régional alors que je n'y ai pas droit. Je n'en demande pas. J'utilise mon bureau à la maison. J'ai déjà eu un bureau régional, et je ne cherche pas du tout à en rouver un. Je suis tout à fait favorable à l'idée de ne pas avoir de bureaux régionaux en dehors de notre domicile pour les raisons que vous avez expliquées, mais j'ai du mal à accepter le maintien de droits acquis pour les autres sénateurs, alors que nous n'avons aucune idée de la durée de ces droits.

Voilà ce que j'avais à dire. Je vais soutenir le rapport, mais j'aurais peut-être aimé que nous discutions de ce point.

**La sénatrice Saint-Germain :** Mme Hurtubise-Loranger voudra peut-être en dire un peu plus sur l'état actuel des choses. Les trois sénateurs en question appartiennent à trois groupes, à savoir le vôtre, le mien et les progressistes.

Le comité s'est penché sur une question en particulier. Nous ne sommes pas des députés et nous devons veiller à ce que ces bureaux aient des représentants tout au long de la semaine. Sinon, il faut se demander pourquoi nous avons des bureaux vides tous les jours sauf les lundis ou les vendredis. Voilà le premier point.

Je partage votre avis. Pourquoi avons-nous ces bureaux? Les sénateurs concernés devront se conformer aux nouvelles exigences de la politique. Ils doivent avoir les moyens de se

afford it, pay for this within their own Senate budget, and we will see what their reaction will be.

One of these senators is an Indigenous senator. In her band, it seems to be very important to have this gathering location where the senator can meet with her fellow citizens, members of the band. This is an explanation that we received and that we took into account. But wherever the regional office is, all these legal obligations will have to be complied with.

Élise, would you like to add anything?

**Élise Hurtubise-Loranger, Senior Parliamentary Counsel, Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel, Senate of Canada:** I have nothing to add.

**Senator Plett:** I would just again say that we could all have reasons why it would be helpful. I could also see why it would be helpful for me to have one. To me, that doesn't hold water.

I would like to see us say that every senator that has a regional office has six months or eight months to try to close down. We are making exceptions here for some senators, and those exceptions are being made by a small group of people who say, "Well, you have a good reason to have one and the rest of us don't." I don't think setting up two tiers of senators here is the correct thing. We either have a policy or we don't have a policy. I do support the policy. However, I do not support the grandfathering of the senators.

Having said that, I still won't vote against the report.

**Senator Saint-Germain:** At the end of their annual lease, they will have to comply with the policy, so there is no grandfather clause as for the compliance with the policy.

**Senator Plett:** This is my last comment; I don't want to make this a debate. If I wanted to have an office now, then I should be able to make the same argument. As long as I comply with the policy, I should be able to have an office.

**The Chair:** Yes, you will and you can.

**Senator Plett:** I will? Even with —

**The Chair:** Thank you. Senator MacDonald followed by Senator Boyer. Colleagues, we still have a lot of items and we've discussed this on three occasions so far.

**Senator MacDonald:** I'm surprised to hear we have regional offices. We're here discussing trying to save money, and I'm curious, how much are these regional offices costing?

payer ce bureau. L'argent doit provenir de leur propre budget sénatorial. Nous verrons quelle sera leur réaction.

On compte une sénatrice autochtone parmi les trois sénateurs concernés. Il semble très important pour sa bande d'avoir ce lieu de rassemblement. Il permet à la sénatrice de rencontrer ses concitoyens, les membres de la bande. C'est une explication que nous avons reçue et dont nous avons tenu compte. Cela dit, peu importe l'endroit où se trouve le bureau régional, il faudra respecter les obligations légales.

Souhaitez-vous ajouter quelque chose, madame Hurtubise-Loranger?

**Élise Hurtubise-Loranger, conseillère parlementaire principale, Bureau du légiste et conseiller parlementaire, Sénat du Canada :** Non.

**Le sénateur Plett :** À nouveau, ces bureaux pourraient tous nous être utiles pour diverses raisons. Je pourrais également trouver utile d'en avoir un, mais pour moi, cela ne tient pas la route.

J'aimerais que nous décidions de donner six ou huit mois aux sénateurs qui ont un bureau régional pour tenter de le fermer. Nous faisons des exceptions pour certains sénateurs, et ces exceptions sont faites par une minorité qui dit : « vous avez une bonne raison d'avoir un bureau régional et le reste d'entre nous n'en a pas ». Je ne crois pas qu'il soit judicieux de créer deux catégories de sénateurs. Soit nous avons une politique, soit nous n'en avons pas. J'appuie cette politique. Par contre, je m'oppose au maintien des droits acquis des sénateurs.

Cela dit, je n'ai pas l'intention de voter contre le rapport.

**La sénatrice Saint-Germain :** Ils devront se conformer à la politique à la fin de leur bail annuel. Il n'y a donc pas de disposition de droits acquis en ce qui concerne le respect de la politique.

**Le sénateur Plett :** Ce sera mon dernier commentaire; je ne veux pas en faire un débat. Si je voulais avoir un bureau maintenant, je devrais pouvoir avancer le même argument. Tant que je respecte la politique, je devrais pouvoir avoir un bureau.

**La présidente :** Oui, vous en aurez un ou pourrez en avoir un.

**Le sénateur Plett :** Je pourrai en avoir un? Même avec...

**La présidente :** Merci. Nous allons maintenant passer au sénateur MacDonald, suivi de la sénatrice Boyer. Il nous reste beaucoup de points à aborder, chers collègues, et nous en avons déjà discuté à trois reprises.

**Le sénateur MacDonald :** Je suis surpris d'apprendre que nous avons des bureaux régionaux. Nous discutons ici de la nécessité d'économiser, et je suis curieux de savoir combien coûtent ces bureaux régionaux.

I'm completely against this. We shouldn't be making exceptions of this nature. If we're going to show ourselves and the public that we're trying to save money, this is the place to start.

I will be voting against this, for the restrictions.

**The Chair:** Just so you know, senator, the cost of these offices is coming out of the senators' office budget. It's not extra money given to a senator. It's the choice he makes out of the use of the office budget.

[Translation]

**Senator Carignan:** I have a question about security. I already checked. I wondered about the usefulness. I will stand behind the majority.

As far as security is concerned, we have an alarm system, set-up and home review program. I want to be sure that in the case of a person with an office outside of their home, that the security system is focused on the office and not on the home, so as not to add extra security costs.

**Ms. Hurtubise-Loranger:** That falls under institutional security. I will turn to Mr. Lafrenière. I do not know if he is prepared to answer the question. Julie is here too.

**Julie Lacroix, Director, Corporate Security Directorate, Senate of Canada:** That is a very good question.

So far we have not done any security installations in the regional offices. However, in some cases senators who have a regional office have consulted us. We do threat and risk assessments on the location and we have given them advice. If they have security measures in place, they are the ones who took care of it and that comes out of their budget.

[English]

**Senator Quinn:** I agree 100% with what you've presented. However, I want a slight clarification. You that said we're not members of Parliament; we are in public. We are members of Parliament. We're just not part of the elected lower house.

**Senator Saint-Germain:** Our budgets are not —

**Senator Quinn:** I'm just making the point that we're members of the Parliament.

**Senator Saint-Germain:** Thank you.

Je suis tout à fait contre. Nous ne devrions pas faire de telles exceptions. Si nous voulons nous montrer à nous-mêmes et au public que nous essayons d'économiser de l'argent, commençons par cela.

Je voterai donc contre, en raison des restrictions.

**La présidente :** Pour votre gouverne, monsieur le sénateur, ces bureaux sont payés à même le budget des bureaux des sénateurs. On ne leur donne pas de l'argent supplémentaire. Les sénateurs choisissent d'utiliser leur budget ainsi.

[Français]

**Le sénateur Carignan :** J'ai une question au sujet de la sécurité. J'avais déjà vérifié. Je m'étais posé la question sur l'utilité. Je vais me rallier à la majorité.

Pour ce qui est de la sécurité, on a un programme de système d'alarme, d'installation et d'étude de nos domiciles. Je veux m'assurer que, dans le cas de la personne qui a un bureau à l'extérieur de son domicile, le système de sécurité est concentré sur son bureau, et non sur son domicile, pour ne pas ajouter de frais de sécurité supplémentaires.

**Mme Hurtubise-Loranger :** C'est une question qui relève de la sécurité institutionnelle. Je vais me tourner vers M. Lafrenière. Je ne sais pas s'il est disposé à répondre à la question. Julie est ici aussi.

**Julie Lacroix, directrice, Direction de la sécurité institutionnelle, Sénat du Canada :** C'est une très bonne question.

Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas fait d'installation de sécurité dans les bureaux régionaux. Cependant, il est parfois arrivé que les sénateurs qui ont un bureau régional nous aient consultés. On a fait une évaluation des menaces et des risques sur l'emplacement et on leur a donné des conseils. S'ils ont des mesures de sécurité en place, ce sont eux qui les ont mises en place et cela relève de leur budget.

[Traduction]

**Le sénateur Quinn :** Je suis entièrement d'accord avec ce que vous avez présenté. Cela dit, j'aimerais obtenir une petite précision. Vous avez dit que nous ne sommes pas des députés, que nous faisons partie du public. Soit, mais nous faisons partie du Parlement. Nous ne faisons simplement pas partie de la Chambre basse élue.

**La sénatrice Saint-Germain :** Nos budgets ne sont pas...

**Le sénateur Quinn :** Tout ce que je dis, c'est que nous faisons partie du Parlement.

**La sénatrice Saint-Germain :** Merci.

**Senator Boyer:** Every time this topic comes up, I say the same thing. We're talking about one of our senators that is working in a remote area where the Senate is not very common to the people around. It's important to have a presence in the community. But I am also noting that this is on reserve, so it's federal. It would be under section 91(24) of the Constitution Act, 1982. If we have the new requirements coming in, is that going to cause a problem as far as the implementation of the accessibility or has that been worked out?

**Senator Saint-Germain:** This would apply, yes.

**Ms. Hurtubise-Loranger:** Whenever we extend the workplace, the obligations continue. That goes for the occupational health and safety regime, which is not something that employers can contract out in any way. The same goes for the Accessible Canada Act, which is an extension of the Canadian Human Rights Act. Whenever we extend the workplace outside of the precinct, those obligations continue.

**Senator Boyer:** Thank you.

**Ms. Hurtubise-Loranger:** You're welcome.

**The Chair:** Thank you. It is moved by the Honourable Senator Saint-Germain:

That the fourteenth report be adopted and that the twelfth report, presented on November 9, 2023, be considered for information only.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Carried.

Senator MacDonald, you wanted to vote against. Do we put it on division?

**Senator MacDonald:** No. I was against the idea in principle.

**The Chair:** Thank you.

*[Translation]*

The next item on the agenda has to do with the parking policy. Julie Lacroix is back as a witness. I believe that Julie will be making opening remarks. Toni Francis, Chief Human Resources Officer, and David Groves, Parliamentary Counsel, will also be in the room to answer any questions, if necessary.

As usual, this presentation will be followed by a period of questions.

Julie, you have the floor.

**La sénatrice Boyer :** Je dis toujours la même chose chaque fois que nous abordons le sujet. Nous parlons d'une sénatrice qui travaille dans une région isolée où le Sénat n'est pas très connu dans la communauté. Il est important d'assurer une présence dans la communauté. Je note également que le bureau est situé sur une réserve, ce qui relève du fédéral. Vous pouvez vous référer à l'article 91(24) de la Loi constitutionnelle de 1982. Si les nouvelles exigences entrent en vigueur, cela va-t-il entraîner la mise en œuvre des mesures d'accessibilité ou cela a-t-il été résolu?

**La sénatrice Saint-Germain :** Cela sera appliqué, oui.

**Mme Hurtubise-Loranger :** Les obligations demeurent lorsque nous étendons le lieu de travail. Il en va ainsi du régime de santé et de sécurité au travail, que les employeurs ne peuvent en aucun cas sous-traiter. C'est vrai aussi pour la Loi canadienne sur l'accessibilité, qui est une extension de la Loi canadienne sur les droits de la personne. Ces obligations demeurent lorsque nous étendons le lieu de travail en dehors de la cité.

**La sénatrice Boyer :** Merci.

**Mme Hurtubise-Loranger :** Je vous en prie.

**La présidente :** Merci. L'honorable sénatrice Saint-Germain propose:

Que le quatorzième rapport soit adopté et que le douzième rapport, présenté le 9 novembre 2023, soit considéré aux fins d'information seulement.

Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

**Des voix :** Oui.

**La présidente :** La motion est adoptée.

Vous vouliez voter contre la motion, sénateur MacDonald. Devrions-nous dire qu'elle est adoptée avec dissidence?

**Le sénateur MacDonald :** Non, je m'opposais au principe.

**La présidente :** Merci.

*[Français]*

Le prochain article à l'ordre du jour concerne la politique de stationnement. Julie Lacroix revient à titre de témoin. Je crois comprendre que Julie fera des remarques préliminaires. Toni Francis, dirigeante principale des ressources humaines, et David Groves, conseiller parlementaire, seront aussi présents dans la salle pour répondre aux questions si nécessaire.

Comme d'habitude, cette présentation sera suivie d'une période de questions.

Julie, la parole est à vous.

## [English]

**Ms. Lacroix:** Today I'm presenting our Senate parking policy for your consideration and approval.

## [Translation]

As you may know, the current Senate parking policy is from 1999 and should have been updated to better reflect the current parking practices at the Senate.

## [English]

The following guiding principles frame this policy's implementation: transparency, which means that the parking privileges are allocated using established eligibility criteria; consistency, which means that objective criteria are applied to allocate parking spaces; and efficiency, which means that parking is administered in a way that makes optimal use of the available spaces in support of parliamentary functions.

## [Translation]

It is in keeping these principles in mind and thanks to the useful comments from our partners that I believe that this policy, as presented today, effectively modernizes our parking framework to not only meet the new realities of the Senate, but also reflect the current realities and established parking practices, which have changed a lot since the 1999 policy was approved.

## [English]

Allow me to highlight two key elements of this policy. First, we've incorporated provisions that we hope will incentivize carpooling. This goal is to encourage staff to use more environmentally sustainable methods of transportation. Additionally, the allocation of parking spaces is to be completed in a fair and transparent transaction and ensures that temporary accommodations are provided when required.

## [Translation]

We have also added new provisions on accommodations for medical and accessibility reasons so that the Senate continues to respect its requirements, commitments and obligations on accessibility under the Accessible Canada Act, the Canadian Human Rights Act and the parking policy on accommodation measures.

## [Traduction]

**Mme Lacroix :** Je soumets aujourd'hui à votre examen et à votre approbation la politique du Sénat relative au stationnement.

## [Français]

Comme vous le savez peut-être, la politique actuelle du Sénat en matière de stationnement date de 1999 et a dû être révisée pour mieux refléter les pratiques de stationnement actuelles au Sénat.

## [Traduction]

Les principes directeurs suivants régissent la mise en œuvre de la présente politique : la transparence, c'est-à-dire que les priviléges de stationnement sont attribués en fonction de critères d'admissibilité établis; l'uniformité, c'est-à-dire que l'attribution des priviléges de stationnement est fondée sur des critères objectifs; et l'efficacité, c'est-à-dire que le stationnement est géré de façon à assurer une utilisation optimale des espaces disponibles à l'appui des fonctions parlementaires.

## [Français]

C'est en gardant ces principes à l'esprit et grâce aux commentaires utiles de nos partenaires que je crois que cette politique, telle qu'elle est présentée aujourd'hui, modernise effectivement notre cadre de stationnement pour non seulement répondre aux nouvelles réalités du Sénat, mais aussi refléter les réalités actuelles et les pratiques de stationnement établies, qui ont beaucoup évolué depuis l'approbation de la politique en 1999.

## [Traduction]

Permettez-moi de souligner deux éléments clés de cette politique. Premièrement, nous avons intégré des dispositions qui, nous l'espérons, encourageront le covoiturage. L'objectif est d'encourager le personnel à utiliser des méthodes de transport plus écologiques. De plus, l'attribution des places de stationnement doit être effectuée dans le cadre d'une transaction équitable et transparente et garantir que des espaces temporaires sont fournis au besoin.

## [Français]

De même, nous avons ajouté de nouvelles dispositions sur les accommodements pour des raisons médicales et d'accessibilité pour que le Sénat continue de respecter ses exigences, engagements et obligations en matière d'accessibilité en vertu de la Loi canadienne sur l'accessibilité, la Loi canadienne des droits de la personne et la politique du stationnement sur les mesures d'adaptation.

## [English]

In this revised policy, we propose that those who telework would be able to access a parking space on the days they come on site via an online reservation system, subject to availability of spaces.

## [Translation]

If the policy is adopted by the Internal Economy committee today, we propose that the revised Senate parking policy come into force on July 1, 2024.

## [English]

Further, a 12-month grandfathering period will also be applied to all existing permit holders who are also in possession of a telework agreement whereby they are working at least 50% of the time from home and are no longer eligible for a guaranteed parking space in a prime location in the new policy.

## [Translation]

The day the policy comes into force, new employees who do not meet the eligibility criteria will not be able to get a guaranteed permanent parking spot.

## [English]

This provides clarity that new hires at the Senate who subsequently enter into a telework agreement and telework at least 50% of the time will not be eligible for a dedicated parking space. This will also no doubt reduce the waiting list for parking and increased availability of parking spaces to those who come on site five days a week.

## [Translation]

Honourable senators, the topic of parking can sometimes stoke up a lot of interest, even passion within the Senate community. I want to note a key aspect: Everyone will continue to have access to parking. It may not be the parking spot they are used to or the location may not be their first choice. However, the new temporary parking spots can be reserved through an online reservation system and will be located near the shuttle service.

I will be pleased to answer your questions.

**The Chair:** I can assure you that I have studied this policy with a keen eye.

## [Traduction]

Dans cette politique révisée, nous proposons que les télétravailleurs puissent avoir accès à une place de stationnement les jours où ils travaillent sur place grâce à un système de réservation en ligne, selon la disponibilité des places.

## [Français]

Si la politique est adoptée par le Comité de la régie interne aujourd'hui, nous proposons que la politique du Sénat relative au stationnement révisée entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2024.

## [Traduction]

De plus, une période de protection des droits acquis de 12 mois s'appliquera également à tous les titulaires de permis existants qui ont aussi signé une entente de télétravail en vertu de laquelle ils travaillent au moins 50 % du temps à la maison et ne sont plus admissibles à une place de stationnement garantie dans un emplacement de choix selon la nouvelle politique.

## [Français]

Le jour de l'entrée en vigueur de la politique, les nouveaux employés qui ne remplissent pas les critères d'admissibilité ne pourront pas bénéficier d'un espace de stationnement permanent garanti.

## [Traduction]

Cela indique clairement que les nouveaux employés du Sénat qui concluent ultérieurement une entente de télétravail et qui travaillent à distance au moins 50 % du temps ne seront pas admissibles à une place de stationnement réservée. Cela réduira sans aucun doute la liste d'attente pour le stationnement et offrira une disponibilité accrue des places de stationnement à ceux et celle qui viennent sur place cinq jours par semaine.

## [Français]

Honorables sénateurs, le sujet du stationnement peut parfois susciter beaucoup d'intérêt, voire de passion au sein de la communauté du Sénat. Je veux souligner un élément important : tous continueront d'avoir accès au stationnement. Ce ne sera peut-être pas l'espace de stationnement auquel ils sont habitués ni un emplacement de premier choix. Cependant, les nouveaux espaces de stationnement temporaires pourront être réservés au moyen d'un système de réservation en ligne et seront situés à proximité du service de navette.

Je serai heureuse de répondre à vos questions.

**La présidente :** Je peux vous promettre que j'ai étudié cette politique avec un œil de lynx.

[English]

**Senator Quinn:** I found this briefing note very helpful. I must admit that I park in the Chambers Building. When I came to the Senate after working many years in the civil service, I assumed that I was either paying for my parking spot out of my paycheque or I was receiving a taxable benefit. I don't pay attention to this stuff, but when I read this note I realized that I do neither. It's a parking spot that's provided to me.

**An Hon. Senator:** No. It's a taxable benefit.

**Senator Quinn:** It's a taxable benefit? No; it's not.

**Ms. Lacroix:** Not for senators.

**Senator Quinn:** Not for senators.

**Ms. Lacroix:** I'll let David speak more to that.

**Senator Quinn:** Maybe I'll finish my comment first. I was taken aback when I read this note, realizing that I'm getting a parking spot in downtown Ottawa for free. I was further taken aback when I understood that the rationale for this is that it's for the safety or the security of the institution and I guess my security, but I'm not so sure on that.

My question really comes down to the introductory paragraph, the legal implications. I find them very interesting and I would like to hear more about that. In particular, if a senator doesn't have a car but is allocated a spot, that senator may choose to give that spot to the employee and the employee is receiving a non-taxable benefit in parking in downtown Ottawa. I didn't realize any of that. I just wasn't sure where we are in terms of the legal taxation framework. I thought I'd just ask that.

**David Groves, Parliamentary Counsel, Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel, Senate of Canada:** I might recommend, because we would be speaking about issues that relate to legal advice that we give to the institution, that we go in camera if that's all right.

**Senator Quinn:** Sure.

**The Chair:** Thank you, David. Are there any other questions, colleagues?

**Senator Moodie:** The question I have is around the point score system. I guess this applies to the lineup for who gets what first.

[Traduction]

**Le sénateur Quinn :** J'ai trouvé cette note d'information très utile. Je dois admettre que je me gare dans l'édifice Chambers. Lorsque je suis entré au Sénat après avoir travaillé de nombreuses années dans la fonction publique, j'ai supposé que je payais ma place de stationnement à même mon chèque de paie ou que je recevais un avantage imposable. Je ne fais pas attention à ces détails, mais quand j'ai lu cette note, je me suis rendu compte que je ne faisais ni l'un ni l'autre. C'est une place de stationnement qui m'est fournie.

**Une voix :** Non. C'est un avantage imposable.

**Le sénateur Quinn :** C'est un avantage imposable? Non, ce ne l'est pas.

**Mme Lacroix :** Pas pour les sénateurs.

**Le sénateur Quinn :** Pas pour les sénateurs.

**Mme Lacroix :** Je laisserai M. Groves vous en dire plus à ce sujet.

**Le sénateur Quinn :** Je terminerai peut-être d'abord mon intervention. J'ai été surpris lorsque j'ai lu cette note, me rendant compte que j'obtenais une place de stationnement gratuite au centre-ville d'Ottawa. J'ai également été étonné quand j'ai compris que c'était pour assurer la sécurité de l'institution — et la mienne, je suppose, mais je n'en suis pas sûr.

Ma question concerne le paragraphe d'introduction, sur les répercussions juridiques. Je les trouve fort intéressantes et j'aimerais en savoir davantage. Notamment, si un sénateur ne possède pas de voiture, mais se voit attribuer une place, il peut choisir de donner cette place à un employé et ce dernier reçoit un avantage non imposable dans un stationnement au centre-ville d'Ottawa. Je ne m'en étais pas rendu compte. Je ne savais tout simplement pas où nous en sommes en ce qui concerne le cadre fiscal juridique. Je voulais simplement poser une question à ce sujet.

**David Groves, conseiller parlementaire, Bureau du légiste et conseiller parlementaire, Sénat du Canada :** Comme nous parlerons de questions qui concernent les conseils juridiques que nous prodiguons à l'institution, je recommanderais que nous en parlions à huis clos, si vous le voulez bien.

**Le sénateur Quinn :** Bien sûr.

**La présidente :** Je vous remercie, monsieur Groves. Avez-vous d'autres questions, chers collègues?

**La sénatrice Moodie :** Ma question porte sur le système de pointage. Je suppose qu'il s'applique à la liste d'attente afin de déterminer qui obtient quoi en premier.

My question is related to seniority. Within general parking availability on the Senate side, the executive staff get recognized and so they jump line. Where do we acknowledge seniority within a senator's office, for example, the directors, and so on. Are we — and if so, how — recognizing them beyond the time you have spent in the Senate?

**Ms. Lacroix:** That's a very good question. We are recognizing the seniority based on the hiring date. We're applying it fairly. For anyone within a category of MMG and above, based on the operational needs and the requirement to be at the office, there are guaranteed a parking space. For SEN10 and lower, it's based on seniority and hire dates, and that applies to all.

**Senator Moodie:** Thank you.

**The Chair:** Thank you. Any other questions, colleagues?

[Translation]

**Senator Dalphond:** Thank you for this report. I would like to address the last point on the last page, the proposal to lease 25 parking spots at an annual cost of \$68,000 — which is much more expensive than the cost of the cafeteria — to offer temporary spots. What is the purpose of this? There is low-hanging fruit, but there is also high-hanging fruit.

**Ms. Lacroix:** Essentially, it is to accommodate people and minimize the impact on those who do not meet the criteria, such as people who have a telework agreement. They do not know how often they will come to the office, and these temporary spots will allow them to free up their existing parking spots. We will be able to see how teleworkers use these spots in a one-year period. We will change all of that at the end of the year and determine whether we need these spots.

What I can say is that we conducted a study of people who end up on the waiting list, people with telework agreements. These 25 spots could not only reduce the waiting list significantly, but also ensure that people who come on site regularly can have access to a parking spot in a prime location. During the first year, we will keep track of usage and make proposals if we see that it is possible to reduce the number of spots in the long term.

**The Chair:** That is good. We will come back to the discussion in camera for Senator Quinn's questions.

Ma question porte sur l'ancienneté. Au chapitre de la disponibilité de places de stationnement pour le Sénat, les membres du personnel voient leur ancienneté reconnue, ce qui leur permet d'éviter la liste d'attente. Comment reconnaissions-nous l'ancienneté dans le bureau d'un sénateur, en ce qui concerne les directeurs et d'autres postes, par exemple? Reconnaît-on le temps passé ailleurs qu'au Sénat? Dans l'affirmative, comment le fait-on?

**Mme Lacroix :** C'est une excellente question. Nous reconnaissions l'ancienneté en fonction de la date d'embauche. Nous appliquons cette politique équitablement. Toute personne appartenant à une catégorie de MMG ou supérieure a droit à une place de stationnement garantie, en fonction des besoins opérationnels et de l'exigence d'être au bureau. Pour les SEN10 et les échelons inférieurs, on se base sur l'ancienneté et les dates d'embauche, et cette politique s'applique à tous.

**La sénatrice Moodie :** Je vous remercie.

**La présidente :** Merci. Avez-vous d'autres questions, chers collègues?

[Français]

**Le sénateur Dalphond :** Merci pour ce rapport, qui est très complet. J'aimerais aborder le dernier point à la dernière page, soit la proposition de louer 25 espaces de stationnement au coût annuel de 68 000 \$ — ce qui est plus cher que le coût de la cafétéria — pour offrir des places temporaires. Quel est le but de la chose? Il y a des *low-hanging fruits*, mais aussi des *high-hanging fruits* qui apparaissent.

**Mme Lacroix :** Dans le fond, c'était pour accommoder les gens et minimiser les impacts sur ceux qui ne satisferont plus aux critères, comme les gens qui ont une entente de télétravail. Ces derniers ne savent pas combien de fois ils vont venir au bureau, et ces espaces temporaires leur permettraient de libérer leurs espaces de stationnement existants. Cela permet, pour un an, de voir quelle est l'utilisation que font les gens qui sont en télétravail. Nous allons réviser tout cela à la fin de l'année et déterminer si nous avons besoin de ces espaces.

Ce que je peux vous dire, c'est que nous avons fait une étude des gens qui se trouvent sur la liste d'attente, des ententes de télétravail, etc. Ces 25 espaces pourront non seulement réduire la liste d'attente de façon importante, mais aussi assurer que les gens qui viennent sur place régulièrement pourront avoir accès à un stationnement dans un emplacement de premier choix. Pendant la première année, nous allons faire une étude de l'utilisation et nous ferons des propositions si nous constatons qu'il est possible de réduire le nombre de ces espaces à long terme.

**La présidente :** C'est bien. Merci. Nous allons revenir à la discussion à huis clos pour les questions du sénateur Quinn.

I recommend that we move on to the information — to the items for information purposes. We have to go in camera. We have an invited guest for the matter of the Audit and Oversight Committee. I will quickly move on to item 7 and the other business and then go in camera.

Honourable senators, the next item has to do with the items sent for information purposes. You will recall that during the meeting of February 8, 2024, the committee adopted the 23rd report of the Subcommittee on Agenda and Procedure. Part of that report proposed that items not requiring a decision be sent by the secretariat. On Monday, the secretariat will send a bundle containing the documents for information only.

This week, three documents were sent for information. They were the following documents: the report of the Subcommittee on Agenda and Procedure on the decisions referred to the Internal Economy Committee; the report of Senator Duncan on her travels to Alaska; the reports of the Subcommittee on the Senate Estimates and Committee Budgets.

Honourable colleagues, note that, as usual, the combined quarterly financial report for the second and third quarters of 2023-24 will be shared with the members of the Audit and Oversight Committee for information. Senators, do you have any questions or comments on the documents you have received for information purposes?

Thank you. We will move on to item 8, or other business. Are there any topics you would like to bring to our attention for discussion at other meetings?

Not seeing any, we will briefly pause the meeting and then move to in camera.

(The committee continued in camera.)

Je recommande que nous passions aux informations — aux articles à titre d'information. Il faut passer à huis clos. Nous avons une invitée pour la question du Comité de l'audit et de la surveillance. Je passerais rapidement sur l'article 7 et les autres affaires pour passer à huis clos ensuite.

Honorables sénateurs, le prochain article concerne les éléments envoyés à titre d'information. Vous vous souviendrez que lors de la réunion du 8 février 2024, le comité a adopté le 23<sup>e</sup> rapport du Sous-comité du programme et de la procédure. Une partie de ce rapport comprenait une proposition afin que les éléments ne nécessitant pas de décision soient envoyés par le secrétariat. Le lundi, le secrétariat enverra donc une liasse contenant les documents pour information seulement.

Cette semaine, trois documents ont été envoyés pour information. Il s'agit des trois documents suivants : le rapport du Sous-comité du programme et de la procédure sur les décisions rapportées au Comité de la régie interne; le rapport de la sénatrice Duncan sur ses déplacements en Alaska; les rapports du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités.

Chers collègues, veuillez noter que, comme d'habitude, le rapport financier trimestriel combiné pour les deuxième et troisième trimestres de 2023-2024 sera partagé avec les membres du Comité de l'audit et de la surveillance pour information. Mesdames et messieurs les sénateurs, avez-vous des questions ou des commentaires sur les documents que vous avez reçus à titre d'information?

Merci. Nous passons à l'article 8, soit les autres affaires. Y a-t-il des sujets que vous aimeriez porter à notre attention pour qu'on en discute lors d'autres réunions?

N'en voyant pas, nous allons suspendre brièvement la séance pour ensuite passer à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)

---